

JUIN 2018 DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUI

VOL. 26 Nº 7

DE RETOUR

Loboucle 1

Sur nos routes le samedi 16 juin





534, chemin St-François Ouest Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (Québec) G0R 3A0 Tél. et fax: **418-259-2177**

Tél. et tax: 418-259-2177
courriel: echosf@videotron.ca
www.echosf.org

VEUILLEZ NOTER

La date de remise des articles, des publicités et des petites annonces est le **15 juin 2018.**

ADMINISTRATEURS

Nicole Labonté Jean-Yves Gosselin Raynald Laflamme Sandra Proulx	Présidente Vice-président Secrétaire Trésorière	259-7884 259-2471 717-2659
DIRECTEURS Lorraine Lamonde Mireille Fournier Louis-Marie Garant	259-2433 259-7526	

PUBLICITÉ

Raynald Laflamme

PETITES ANNONCES

Raynald Laflamme

MAQUETTE ET MISE EN PAGE

Raynald Laflamme, Pierre Cauffopé

MONTAGE PREMIÈRE PAGE

Raynald Laflamme

TRAITEMENT DE L'INFORMATION TEXTUELLE

Raynald Laflamme

PHOTOGRAPHE

Jean Dominique Rousseau

ABONNEMENT

Mireille Fournier

RECRUTEMENT ET MEMBERSHIP

Lorraine Lamonde

IMPRESSION

Impressions Credo

L'Écho de St-François est soutenu par le ministère de la Culture et des Communications

Culture

et Communications





Les lettres et les articles doivent être dûment signés par leurs auteurs De plus, le journal se réserve le droit de rejeter toute lettre à caractère libelleux ou encore de l'abréger ou de la corriger avant publication.

TAR	IFS PUBLICIT	TAIRES
Cor	ût mensuel	Coût annuel
Carte d'affaires	45,00\$	240,00\$
1/4 page	55,00\$	355,00\$
1/2 page	95,00\$	595,00\$
1 page	115,00\$	1060,00\$
Bandeau 1re	115,00\$	1060,00\$
1/2 bandeau 1 ^{re}	85,00	635,00\$
Petite annonce ABONNEMENT	3,00\$	
Extérieur USA	4,00\$ 5,00\$	35,00\$ 45,00\$

Les taxes TPS-TVQ sont applicables

Tarifs valide pour les annonceurs locaux. Pour les annonceurs provinciaux, merci de communiquer avec CPS Média au pmartel@cpsmedia.ca .

Distribué gratuitement à toutes les adresses de Saint-François (G0R 3A0).

Tirage: 735 copies, 11 numéros/an

Nos de Téléphone importants

Ambulance et Feu	911
CLSC Antoine-Rivard	418-248-2572
Municipalité	418-259-7228
Tel-Jeunes	1-800-263-2266





Une communauté en action maintenant sur le Web www.echosf.org

SOMMAIRE

Un parcours de foi qui les fera grandir	4
L'action bénévole lui vaut la médaille du Lieutenant-gouverneur	5
Le 35e anniversaire du Havre des femmes	
La consultation publique sur les besoins des aînés	7
La Fête du Canada à Montmagny	8
Jardin intergénérationnel à Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud	9
La 21e édition des prix Hommage bénévolat-Québec	10
L'UPA, un monopole qui a fait son temps	11
Horaire des célébrations de juin	12
La Foire au village	
Sont retournées vers le Père	
Bon départ à la retraite	
Un outil en ligne pour rassembler	15
RAPPEL: PLAQUES 9-1-1	16
Nouveau site Internet de la Municipalité	17
La Municipalité en appel de votre fierté	18
L'Écho de Saint-François dévoile son lecteur type	19
L'AMECQ réagit à la transformation de La Presse	20
Bénévoles recherchés pour la vente de billets de Loto-Fondation	21
Campagne de distribution d'arbres	
Pas de relâche pour une vie active!	22
30 jeunes pourront s'initier à la pêche	23
La Francolière: Une visite à l'école secondaire	.24-25
La Francolière: Ils préparent le futur	24
La Francolière: Défi de la santé	24
La Francolière: Devenir de meilleurs citoyens	25
Info-Loisirs: Animation — La Boucle	26
Info-Loisirs: La Boucle — Fermetures de rues	
Info-Loisirs: Inscription au Deck Hockey — Fête de la pêche	29
Info-Loisirs: Horaire de la psicine	30
Info-Loisirs: La Foire au village	31
Info-Loisirs: Nouveau site Internet	32
La Francolière: Plus de 10000\$ amassés en 2 ans	
La Francolière: Activité privilège: tout un succès	
Au fil des jours	
Les petites annonces de L'Écho	35
Renouvelez votre membership	35
ĽÉcho muinipal12	pages

Mot du maire

Nouveau site Web

Le site internet de la municipalité s'est refait une beauté! Nous vous invitons à aller consulter le site, si vous avez une entreprise à Saint-François et qu'elle ne figure pas dans le bottin des entreprises, avisez-nous et nous allons faire la correction. http://stfrancois.ca/

Accueil et intégration de nouveaux résidents

Comme vous le savez probablement tous, la pénurie de main-d'œuvre a considérablement augmenté depuis quelques années au Québec. Ici, dans notre municipalité, nos entreprises ont été recensées. Le constat: un manque d'environ 60 employés sur le territoire de notre municipalité. Nous nous devons attirer et d'accueillir de nouveaux résidents et par le fait même des travailleurs. Nous avons pensé mettre sur pied un comité d'intégration. Ce comité pourrait s'inspirer de la ville de Montmagny et instaurer des activités, en plus d'une présentation du village et des attraits de notre milieu. Un comité responsable des nouveaux arrivants au sein de notre municipalité pourrait être ainsi formé. Celui-ci pourrait s'occuper de leur trouver un hébergement, proposer des activités disponibles proposer de s'impliquer auprès de nos organismes afin de favoriser leur intégration. Soyons fiers de l'endroit d'où l'on vient et faisons-le découvrir à de nouvelles personnes.

Berthe Guimond obtient la médaille du Lieutenant-gouverneur

À la suite de l'article paru sur le site web de *L'Écho de Saint-François*, Mme Guimont s'est vu décerner la médaille du lieutenant-gouverneur. Cette mention distinguée souligne tout le temps offert en bénévolat auprès de sa communauté. Madame Guimont est une femme reconnue à Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud. Merci à vous Mme Guimont pour ce beau dévouement!

La boucle

La boucle sera de passage dans notre village le 16 juin prochain! Sortez vos décorations et vos encouragements pour ces cyclistes courageux! Quelques-uns d'entre nous y seront même du nombre! Voici la trajectoire pour notre village, elle passera d'abord sur le chemin de Morigeau, par la suite les cyclistes prendront la montée de Morigeau et finalement elle passera sur le Chemin de Saint-François Ouest.

Frédéric Jean, maire Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud





Pour assurer vos provisions, commander vos granules dès maintenant.

St-François 34, Ch. St-François O 259-7715 La Durantaye 25, Olivier-Morel 884-2802

St-Damien 35, rue St-Jean 789-2477



Un parcours de foi qui les fera grandir

Les jeunes de 2^e année, eux, se sont vu remettre un certificat pour avoir terminé le livre qui se donne sur 2 ans. Le tout fut accompagné de tirages de surprises et de gâteaux.

Félicitation aux jeunes, à leurs parents et à nos bénévoles pour leur belle foi et pour le travail accompli pendant toute l'année! La dernière rencontre de catéchèse a eu lieu le 27 mai pour accompagner leurs amis de 3e année qui feront leur Première des Communions. À bientôt!

Source: Fabienne Blais, responsable de la formation à la vie chrétienneenne

Nous voici déjà rendus à la fin d'une belle aventure.

Nos amis de 1^{re} et 2^e année ont fêté la révision de leur parcours avec « Laisse-moi te raconter 1 ». Les plus jeunes ont reçu à cette occasion, un livret de vie chrétienne, qui s'appelle : Grandir dans la foi. Ce petit livre contiendra tous les parcours reçus et les sacrements célébrés pendant leurs années au primaire.



Berth Guimont, une femme active dans sa communauté

Madame Berth Guimont a eu droit à une petite fête dans sa communauté de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud où cette retraitée active a reçu l'appréciation de sa famille et des amis le mercredi 23 mai au local de l'âge d'or. *L'Écho de Saint-François* se joint à sa famille et à toutes les personnes avec qui elles collaborent pour lui signifier toute la fierté de la communauté à son endroit. • **©**

nar Raynald Laflamme

Pour l'occasion, le député de Côte-du-Sud, Norbert Morin, et le maire de la localité, Frédéric Jean, se sont déplacés pour lui rendre hommage à la suite de l'attribution de la médaille du Lieutenant-gouverneur pour les aînés.

Une femme très dévouée

Cette médaille, comme l'écrivait l'auteure Corine Blais sur le site web de *L'Écho de Saint-François* (www. echosf.org), consiste à souligner et remercier la candidate qui est toujours dévouée au bien-être des autres, et ce, dans sa communauté.

«Je dois mentionner que Mme Guimont est une femme très dévouée et qui est très connue à Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud. Sa candidature ayant ébloui le cabinet de sélection, celui-ci ne pouvait que prendre en compte cette personne pour la gratifier de cet honneur. Sans elle, les choses seraient probablement très différentes pour les aînés de notre communauté.

Merci de votre dévouement à l'endroit des gens du 3º âge. N'oubliez jamais que tout ce que vous faites dans la vie que ce soit pour vous ou pour quelqu'un d'autre vous sera un jour gagnant.»

En plus d'être impliquée dans sa communauté, Madame Guimont a la responsabilité de la collecte de fonds au profit de la Croix-Rouge, pour le grand secteur Montmagny.



88, chemin des Prairies Ouest St-François-de-la-Rivière-du-Sud G0R 3A0

Téléphone : 418 259-1300 Téléc. : 418 259-2101 Llachance@notarius.net





En présence de ses enfants Nadia Martineau, Francine Martineau, Josée Martineau et Éric Martineau, Madame Berth Guimont a eu l'insigne honneur de recevoir la médaille du Lieutenant-gouverneur du Québec, M. J. Michel Doyon, le 12 mai dernier à Lévis.



Dans une petite fête en l'honneur de Berthe Guimont, le député de Côte-du-Sud, Norbert Morin, Cécile Dupont Chamard, représentante du secteur Pascal-Taché de la FADOQ Québec-Chaudière-Appalaches, Joseph-Aimé Blais, président du CLUB FADOQ Saint-François, et Frédéric Jean, maire de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, étaient présents pour lui témoigner la fierté d'une communauté.

Juin

Un travail incessant: enrayer la violence conjugale

Le 35° anniversaire du Havre des femmes a réuni plus de 50 personnes des milieux gouvernemental, municipal, communautaire et du grand public lors de cet anniversaire visant à souligner le travail incessant de cet organisme communautaire auprès des femmes victimes de violence conjugale.

nar Raynald Laflamme

Lors d'un 5 à 7 convivial le samedi 5 mai au Centre des Migrations de Montmagny, les invités ont pu entendre de grands pans de l'histoire de cet organisme. Une invitée, l'auteure Sylvie Boucher, a partagé sa philosophie de vie qui est une réappropriation du pouvoir sur sa vie.

Une mission: enrayer la violence conjugale

«Au fil des ans, plusieurs femmes nous ont nourries par leur passage qui est imprégné dans les murs de notre maison. D'autres personnes y ont laissé leurs traces par leur soutien à notre mission: enrayer la violence conjugale. Nous continuerons de travailler et de participer à une meilleure condition de vie pour les femmes et leurs enfants afin d'améliorer notre société», de confier l'agente aux relations extérieures, Andrée Pelletier.

De multiples services aux femmes

Le Havre des Femmes est une maison d'aide et d'hébergement pour les femmes victimes de violence conjugale et leurs enfants où l'on y offre en plus de l'hébergement, des services d'écoute, d'accompagnement, des services à l'externe, du suivi ainsi que de la sensibilisation dans différents milieux. Tous ces services sont gratuits et confidentiels.



L'auteure de «Tout est parfait» et «Tout est plus que parfait», Sylvie Boucher était la conférencière invitée au 35° anniversaire du Havre des femmes, organisme d'aide aux femmes victimes de violence conjugale dans les MRC de Montmagny et L'Islet.







Ouvert tous les jours dès 6 heures

Mireille et Luc bour vous servir

418•259•1234

335, ch. St-François Ouest, Saint-François



Le projet d'ascenseur s'impose

La consultation publique sur les besoins des aînés a été monopolisé par le projet de doter la Maison de la paroisse d'un ascenseur.

par Raynald Laflamme

Le citoyen Jacques Boulet s'était bien préparé à défendre le projet d'ascenseur dans l'édifice municipal, lui qui avait dû se résigner à faire installer un montepersonnes dans le presbytère reconverti en habitation communautaire. Dans une fiche synthèse qu'il a remis à la quinzaine de participants, des personnes de 50 ans et plus, Jacques Boulet y fait valoir les avantages d'une telle infrastructure pour «favoriser l'accessibilité de l'édifice à un plus grand nombre de personnes».

Il soutient que l'aménagement d'un ascenseur à l'arrière de l'édifice municipale en faciliterait la réalisation en plus d'éviter des frais d'ingénieries considérables et de diminuer le temps de réalisation. A contrario, un monte-personnes nécessiterait des coûts plus considérables à la fois pour la démolition par l'intérieure et le

réaménagement nécessaire à son installation, et à la fois pour les plans d'ingénierie plus long à réaliser.

Jacques Boulet convient que l'ascenseur coûte plus cher que le monte-personnes, mais que «la différence de coût de chacun de ces appareils serait certainement diminuée par la réduction des montants exigés pour les plans de l'ingénieur et par la réduction du temps de l'installation de l'appareil.»

Pour le financement d'un tel projet, Jacques Boulet fait valoir des aides de Québec et du Fédéral en plus d'une subvention de 40% du ministère de la Culture et des Communications «parce que, dit-il, l'édifice est un élément important du site patrimonial». Ainsi, il avance que «la facture de la Municipalité ne serait probablement pas plus élevée» que celle à assumer pour l'aménagement intérieur d'un monte-personnes à la Maison de la paroisse.

«Il est certain que cette dépense faite aujourd'hui serait un investissement qui assurerait l'avenir de cet édifice», de conclure Jacques Boulet.

Un bilan positif et de nouvelles actions pour le futur

Un bilan du plan d'action MADA (Municipalité Amie des Aînés) 2014-2016 a été déposé par les membres du Comité MADA composé de Mmes Rita Lamonde et Huguette Blais, conseillère municipale, ainsi que de MM. Joseph-Aimé Blais et Jean-Yves Gosselin, conseiller municipal.

Le bilan montre de nombreuses réalisations.Cette consultation permettra au comité de soumettre au Conseil municipal de nouvelles actions à entreprendre pour améliorer la qualité de vie des aînés, et ce, à tous les niveaux.

La consultation s'est tenue le mardi 15 mai à la salle de l'âge d'or de la Maison de la paroisse. •





Un évènement incontournable de l'été!

La Fête du Canada à Montmagny, un événement incontournable de l'été, offrira des activités animées le 1er juillet dans le Quartier Vieux-Montmagny.

par Raynald Laflamme

Même si l'été nous semble encore bien loin, le comité organisateur de la fête du Canada à Montmagny planche déjà sur qui fait partie des incontournables de l'été. Encore cette année, le Quartier Vieux-Montmagny promet d'être des plus animés le 1er juillet prochain grâce aux prestations musicales, aux structures gonflables et au spectacle pour enfants qui seront proposés gratuitement.

La programmation 2018 de cet évènement familial fera place aux activités gratuites dont les prestations musicales, les structures gonflables et le spectacle pour enfants.

Marché aux puces, beau temps, mauvais temps

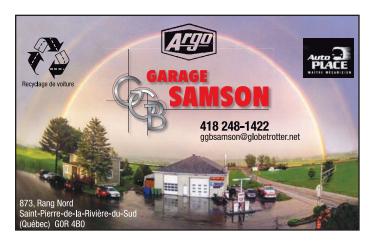
Toujours très populaire, le marché aux puces sera également de retour sur la rue St-Jean-Baptiste Est qui sera piétonne pour l'occasion. Il est d'ailleurs déjà possible de réserver une table au coût de 25 \$ (15 \$ par table supplémentaire) en composant le 418 241-5555. Notons que contrairement aux années antérieures, le marché aux puces se tiendra beau temps, mauvais temps puisqu'il se déplacera du côté du pavillon Nicole en cas de pluie.

Pour connaître les détails de la programmation officielle de la fête du Canada à Montmagny, il suffit de surveiller le publi-sac du 20 juin prochain ou de visiter le feteducanadamontmagny.com.

Source: Émilie Laurendeau Communications régionales Montmagny



Le marché aux puces dans le Quartier Vieux-Montmagny est un événement incontournable de la Fête du Canada pour la population magnymontoise et des environs.













218, Rivière-du-Sud, Saint-François de la Rivière-du-Sud, Montmagny, QC, G0R 3A0

ph.blais@globetrotter.net www.recuperationjb.com

10 de Saint-François

De saines habitudes de vie seront partagées entre génération

Un jardin communautaire intergénérationnel verra le jour dès cet été à Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud.

Le projet vise à mettre en place des parcelles de jardin en terre ainsi que des bacs surélevés pour les résidents des HLM. L'aménagement de ce jardin est maintenant possible grâce au programme d'ID2EM qui a attribué une subvention de 8 200\$ à la municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud. Cette aide vise à soutenir financièrement des projets d'action communautaire axés sur le développement durable.

Jardiner en favorisant de saines habitudes de vie

Le jardin intergénérationnel offrira l'espace aux citoyens du HLM, ainsi qu'aux jeunes qui participent aux terrains de jeux l'été pour jardiner ensemble des légumes, des fruits, des fines herbes et des fleurs afin de favoriser les saines habitudes de vie, créer un espace d'échanges entre les résidents de différents âges et permettre à chacun d'apprendre à cultiver de façon écologique. Plusieurs parcelles seront aussi offertes aux résidents de la municipalité. Le choix du site s'est arrêté au Parc Franco-Fun notamment pour la proximité avec les résidents des HLM et l'espace de jeux pour les enfants.

C'est à la suite d'une consultation où plusieurs résidents ont manifesté leur intérêt à prendre part à un tel projet que la municipalité a décidé de présenter le projet avec la collaboration de la CDC ICI Montmagny-L'Islet (Soupe au bouton) qui offrira un accompagnement pour la mise en place de l'espace et l'organisation du jardin. Des activités d'aménagement se dérouleront dès cet été et les citoyens intéressés à s'impliquer pourront commu-





De gauche à droite: Véronique Noël, coordonnatrice aux Loisirs, Sylvie Fortin, Soupe au bouton, et Guy Drouin, coordonnateur à la CDC ICI Montmagny L'Islet.

niquer avec la municipalité au 418-259-7228. • •

Source: Sylvie Fortin, agente de développement en autonomie alimentaire CDC, ICI Montmagny-L'Islet

CONTRACTUEL RECHERCHÉ

Votre journal communautaire est à la recherche d'une personne avec une expérience confirmée en comptabilité sur Sage 50 2018.

La tâche doit être effectuée à notre local de La Maison de la paroisse selon votre horaire.

Il s'agit d'un contrat rémunéré selon expérience et le nombre d'heures effectuées par mois.

Pour information, le candidat recherché doit communiquer avec M. Raynald Laflamme au 418-717-2659.



L'engagement exceptionnel de trois bénévoles de la Côte-du-Sud reconnu

La 21^e édition des prix Hommage bénévolat-Québec a reconnu l'engagement exceptionnel de trois bénévoles de la Côte-du-Sud.

par Raynald Laflamme

L'événement reconnaissance a eu lieu le 17 avril dernier à l'hôtel du Parlement. Le ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, M. François Blais, a remis 40 prix à des personnes et des organismes, dont les actions ont été bénéfiques pour leur communauté. Parmi elles, le député Norbert Morin était fiers de compter parmi les lauréats Mme Marie-Soleil Michaud de Montmagny et de M. Guillaume Milliard-Chamberland de Saint-Pacôme, dans la catégorie Jeune bénévole – Prix Claude-Masson, et de Mme Diane Langlois de Saint-Paul-de-Montminy, dans la catégorie Bénévole.

«Il me fait chaud au cœur de voir des personnes telles que Mme Marie-Soleil Michaud, M Guillaume Milliard-Chamberland et Mme Diane Langlois, qui s'activent à améliorer la qualité de vie de concitoyennes et de concitoyens de notre comté, recevoir une distinction pour leur implication et leur dévouement. Par leurs généreuses actions, elles contribuent à la vitalité sociale de notre communauté. Je suis très reconnaissant aux gens qui offrent de leur temps pour aider les gens dans le besoin et soutenir des projets vitaux pour développement de nos milieux, leur travail est essentiel.»



Les lauréates et les lauréats de la catégorie Bénévole, dont Mme Diane Langlois de Saint-Paul-de-Montminy.

Les prix Hommage bénévolat-Québec

Les prix Hommage bénévolat-Québec soulignent le travail de bénévoles et d'organismes de toutes les régions du Québec. Ils récompensent les efforts déployés par des citoyennes et des citoyens dans leur communauté ainsi que l'action d'organismes en vue de promouvoir et de favoriser l'essor de l'engagement bénévole.

Au total, 40 lauréates et lauréats ont été honorés, dans trois catégories :

- ▲ Jeune bénévole Prix Claude-Masson, qui souligne l'engagement bénévole de personnes âgées de 14 à 35 ans;
- ▲ Bénévole, qui rend hommage à des personnes de 36 ans ou plus;
- ▲ Organisme, qui vise à reconnaître l'action d'organismes sans but lucratif.

Un prix distinctif a été décerné à une jeune bénévole pour souligner son apport dans le domaine de la communication.



Dans la catégorie Jeune bénévole – Prix Claude-Masson, de la Côte-du-Sud Mme Marie-Soleil Michaud de Montmagny et de M. Guillaume Milliard-Chamberland de Saint-Pacôme.

Le ton apaisé a remplacé le coup de gueule mais le jugement est demeuré le même, sans appel. Pour le co-fondateur et exprésident de L'Union Paysanne: l'UPA est un monopole qui a fait son temps. Et c'est dans un livre paru ce printemps que le militant de Saint-Germain-de-Kamouraska en fait la démonstration.

par Raynald Laflamme

À 81 ans, Roméo Bouchard reprend le bâton du pèlerin pour redire aux gens du Québec qu'ils sont les seuls à pouvoir renverser ce monopole en l'exigeant de leur gouvernement provincial.

Son message: le monopole syndical agricole est un frein au développement de toutes les agricultures possibles et est devenu au fil des années le plus gros lobby du Québec dans la défense d'un modèle agricole productivisme mondialisé qui avale l'une après l'autre les petites fermes en affaiblissant le tissu économique de ce qui faisait autrefois la force du Québec, ses régions.





Centre d'aide et de recherche d'emploi

Montmagny | Saint-Fabien-de-Panet Saint-Pamphile | Saint-Jean-Port-Joli 418 248-9559 1877337-9559

lecare.ca f in





Roméo Bouchard ne se berce pas d'illusion. Le débat au gouvernement n'aura pas lieu. Tout parti politique cofondu à l'exeception de Québec Solidaire ne souhaite pas affronter l'UPA en revoyant la loi de 1972. Un moment charnière de l'histoire agricole du Québec où le gouvernement de l'époque a cadenassé le syndicalisme unique en balisant que les agriculteurs ont droit de choisir démocratiquement le syndicat qu'ils souhaitent, mais qu'au-delà de 50% plus un, un et un seul syndicat sera habileté juridiquement à les représenter.

Depuis, le temps a passé et le rapport Pronovost, qui demandait de revoir le modèle, aussi (Jean Pronovost a préfacé le livre).

Pessimiste, il l'est. Il peine à croire à la mise en place réféchi d'un nouveau modèle agricole. Un modèle qu'il souhaite voir donner une place au pluralisme syndical en appui à la nouvelle agriculture souhaitée par les consommateurs d'aujourd'hui et les Jean-Martin Fortier, artisanspenseurs-agriculteurs de ce nouveau-monde annoncé.

Roméo Bouchard en est rendu qu'à espèrer maintenant que les plaques techtoniques bougent. Il annonce la fin du modèle d'ici 15-20 ans. L'agriculture du Québec qui depuis Laurent Pellerin s'est alignée sur les marchés mondialisés de l'exportation va frapper un mur. Aujourd'hui, on parle de mégas-fermes. Demain, ils ne seront que quelques-unes à dicter ce qu'ils mettront dans notre assiette avec Monsanto et cie.

À une jeune auditrice venue l'entre à la Bibliothèque de Montmagny, le 8 mai dernier, qui, en provenance de Montréal, voyait déjà des signes de changement à travers les petits pas que fait sa génération dans ses choix de se nourrir, Roméo Bouchard a eu ses paroles qu'il a repris d'un autre tribun:

«À force de faire des petits pas, j'ai peur qu'on arrive en retard.» · ô·

- ANALYSE D'EAU
- SUIVIS D'ANALYSES
- REMISE AUX NORMES
- DÉSINFECTION DE TUYAUTERIE
- FORMATION D'ÉCHANTILLONNAGE
- PROGRAMME D'ENTRETIEN PRÉVENTIF DES ÉQUIPEMENTS
- REMPLACEMENT DES OPÉRATEURS MUNICIPAUX

1-581-985-6544 (SANS FRAIS)

TECHNICIENS QUALIFIÉS EN GESTION DE L'EAU RECONNUS PAR LE MINISTÈRE (MDDELCC)

Horaire des célébrations de juin

La tenue de la fête de la Fidélité le dimanche 10 juin en la paroisse de Notre-Dame de l'Assomption de Berthier-sur-Mer regroupant les trois communautés vient chambarder l'horaire des messes pour le mois de juin.

Les communautés de Saint-Pierre et de Saint-François n'auront pas de célébrations ce dimanche dans leur paroisse puisqu'elles se joignent à la communauté de Berthier-sur-Mer.

Le comité de liturgie des trois paroisses a réfléchi à la question et a proposé un réaménagement équitable pour les trois paroisses à l'abbé Talbot qui l'a approuvé. Ainsi donc, l'horaire des messes est modifié exceptionnellement pour le mois de juin 2018 de la façon suivante :

Saint-Pierre et Saint-François

Messe le 3 juin

Messe le 17 juin

Messe le 24 juin

Berthier-sur-Mer

Messe le 3 juin

Messe le 10 juin

Messe le 17 juin

Célébration de la Parole le 24 juin · ô

Source: Nicole Gendron Prière et célébration



Experts en solutions d'emballage de carton

www.emballageslm.com - 418-259-7710









Téléphone: 418 259-2635 Cellulaire: 418 241-8488 yvonmont@globetrotter.net 462, chemin St-François Ouest, St-François-de-la-Rivière-du-Sud (Québec) GOR 3A0

L'organisation veut en faire un incontournable

La Foire au village à sa 3° édition souhaite devenir un incontournable des festivités régionales.

par Raynald Laflamme

Pour ce faire tous les moyens sont pris. Même celui d'annoncer l'événement au niveau de la presse régionale, laissant le journal de la communauté de Saint-François-dela-Rivière-du-Sud, le soin de courir après le communiqué de presse émis le 14 mai par le Service des loisirs de la Municipalité.

Ce fait en dit long sur la suite des choses. L'événement d'abord penser pour être un rassemblement festif par et pour la communauté est appelé à devenir aussi gros que le bœuf, qui dans les faits, sous la grande tente, en fait culbuter plus d'un.

Dans son communiqué de presse, la coordonnatrice des loisirs, Véronique Noël, mentionne qu'à la suite des succès précédents «nous avons pris les grands moyens pour accueillir encore plus de visiteurs et de participants».

L'incontournable 12 travaux à Frank

L'épreuve des 12 travaux à Frank «très appréciée et très courue par les années passées» est de retour avec de nouvelles épreuves. Cette compétition décrite comme l'événement phare du wek-end opposera une douzaines d'équipes. Pour animer ces soirées sous la grande tente, les organisateurs ont réservé les services du chansonnier Samuel Bilodeau et les groupes The Vinyls et Yannick Lavoie and the Big River Band.

Soupers des festivaliers

Toujours sous le chapiteaux

deux grandes tablées seront offertes aux festivaliers. Le vendredi soir, un souper amuse-gueules sera offert sous la formule coupons-contre portions. Pour chaque 10\$, participant aura droit à une consommation et à 3 coupons échangeables contre de la nourriture. Le traditionnel souper méchoui sers offert le samedi soir au coût de 20\$ la carte.

En continu sur le site

Au nombre des activités en continu sur le site, on retrouve la vente de pain traditionnel cuit sur place, la loterie de la vache et le coin pour les enfants.

Les cocos à Frank

Une nouveauté s'ajoute à la programmation déjà bien connue : Les cocos à Frank. Le comité organisateur a choisi de s'engager auprès du Défi des têtes rasées de Leucan. Chaque participant devra s'engager à amasser un minimum de 50\$ pour ainsi espérer amasser et remettre un montant de 2500\$ à cette cause bien connue du grand public.

L'événement se déroulera à 19h 30 le vendredi soir. Les participants doivent s'inscrire en ligne: Défi têtes rasées .



Un incontournable de cette 3° édition de la Foire au village sera 12 travaux à Frank.

Cartes pour les repas et inscriptions aux 12 travaux à Frank

Les billets pour les repas sont en vente au bureau municipal, à la Boucherie Richard Morin, au Dépanneur Servi-Express ainsi qu'au Dépanneur Ultramar situé à la sortie 364 de l'autoroute 20. Les équipes qui désirent s'inscrire aux 12 Travaux à Frank peuvent le faire en visitant le www. stfrancois.ca, en écrivant à loisirs@ stfrancois.ca, ou en visitant la page Facebook de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud.

Sont retournées vers le Père...



Monsieur Louis-Joseph Buteau décédé le 29 avril 2018 à l'âge de 93 ans et 5 mois au CHSLD Vigi de Saint-Michel-de-Bellechasse. Il était l'époux de madame Janine (Jeannette) Forgues. Il était le fils de feu monsieur Joseph-Xavier Buteau et de feu dame Virginie Blais. Il demeurait

à Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud. Il laisse dans le deuil outre son épouse Janine (Jeannette) Forgues, ses enfants: feu Louise, Marie (Hubert Plouffe), Angèle (Robert Bernard), Martin (Darquise Gagnon), Sylvain, Annie (Luc Trépanier), ses petits-enfants: Xavier et Hughes Buteau, Melissa Buteau, Léa et Sasha Trépanier, son frère Père François Buteau, O.M.I. Il était le beau-frère de: Père Réal Forgues, S.V.P., Normand Forgues (feu Claudette Morin), Rémi Forgues (Josée Caron), André Forgues (Monique Garant), Jean-Louis-Forgues (Monique Fillion), Diane Forgues (Jean Bundock) et Pauline Forgues. Il laisse également dans le deuil plusieurs neveux et nièces, cousins, cousines et ami(e)s. Le service religieux a été célébré le samedi 5 mai en l'église de Saint-François. L'inhumation aura lieu ultérieurement au cimetière paroissial.



Madame Rose Morin Garant décédée le 30 avril 2018 à l'âge de 98 ans et 4 mois au Centre d'Accueil St-Joseph de Lévis. Elle était l'épouse de feu monsieur Irénée Garant. Elle a vécu, la majeure partie de sa vie à Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud. Elle laisse dans le deuil ses enfants

: Suzanne, Alain, Mario (Té Vuong), Clémence, Gilbert (Anne Gaudreau) et Brigitte (Mireille Montminy). Ses petits-enfants : Frédérick Garant (Marie-Ève Garant), Claudia G. Breton (Maxime Bouchard), Léa Garant (Philippe Vincent), Rosalie Garant (Paul Brassard), Aurélie Garant (Paul Murgoi), Cristina Garant, Jocelyne Garant (Gabriel Paquet), ainsi que ses arrière-petits-enfants : Charlotte et Mélies Garant, Jules et Léo Bouchard. Ses frères et sœurs : feu Irma Morin (feu Johnny Beaudoin), feu Charles-Aimé Morin (feu Bernadette Lachance), feu Jeannette Morin (feu Charles-Auguste Simoneau), feu Paul-Arthur Morin (feu Ida Pelletier), feu Judith Morin (feu Arthur Beaudoin), feu Marthe Morin (feu Léon Blais), feu Raymond Morin (Thérèse Audet), feu Cécile Morin (feu Laval Auclair), feu Jules Morin (Simone Diotte), feu Jean-Marie Morin (feu Jeannette Picard), feu Joseph Morin (Liliane Tremblay), feu Jacqueline Morin (feu Omer Simard), feu Maria Morin (feu Jean-Raymond Bernier), ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et amis(es). Ses beaux-frères et belles-sœurs : feu Honorat Garant (feu Laurette Breton), feu Oscar Garant (feu Eugénie Gourgues), feu Marcel Garant (feu Fortunate Gourgues), feu Daniel Garant (feu Thérèse Martineau), Monique Garant (feu Jean-Marie Proulx), feu Thérèse Garant (feu Jean-Noël Bilodeau), feu Laurianne Garant (feu Maurice Bilodeau), feu Claire Garant (feu Jacques Chabot) et Jean-Marie Garant (Jeannine Morin). Le service religieux a été célébré le samedi 5 mai en l'église de Saint-François. Les cendres seront déposées ultérieurement au cimetière paroissial. · Ô·



Bon départ à la retraite

(R.L.) Après 44 années de loyaux services à la Coop de la Rivière-du-Sud, le très sympathique Serge Allaire quittait la quincaillerie samedi dernier 26 mai pour un départ à la retraite. Très aimé de la clientèle, Serge Allaire se faisait un devoir de bien la conseiller. Ce touche-à-tout n'ira certainement pas s'ennuyer à la maison puisqu'il est de tous les travaux que ses enfants entreprennent. Aussi, son érablière saura bien l'occuper. L'Écho de Saint-François se joint à sa conjointe Mireille Fournier pour lui souhaiter santé et bonheur dans ses nouvelles occupations.



Sœur Michelle Laflamme O.FF.M. décédée le 20 mai 2018 à l'âge de 52 ans à la Résidence Virgo-Fidelis, de Lac-Etchemin, où elle demeurait. Elle est née le 3 avril 1966 à Montmagny. Elle était la fille de feu Jean-Paul Laflamme et de Claire Théberge de Saint-François-de-la-Riv-

ière-du-Sud. Le 3 mai 1987, elle faisait profession dans la Communauté des Filles de Marie où elle passa plus de 30 ans de dévouement au service de la Communauté de la Dame de tous les Peuples. Outre les membres de sa famille religieuse, Sœur Michelle laisse dans le deuil sa mère Claire, son frère Mario, ainsi que ses neveux Samuel (Mélinda) et Étienne, ainsi que sa nièce Kim (Pierre-Luc). Elle laisse également ses oncles et tantes, cousins et cousines, en plus de plusieurs autres parents et amis. Sœur Michelle a été précédée dans l'éternit?? par sa sœur Nancy et son frère Martin. Elle a été exposée à la Résidence Virgo-Fidelis le vendredi 25 mai et le samedi 26 mai. Le service religieux a été célébré en la Chapelle du Centre eucharistique et marial Spiri-Maria, de Lac-Etchemin.

Le Messager voit le jour dans les trois communautés de l'Ouest

Le volet communautaire du Tournant Missionnaire, cette réorganisation importante au sein des communautés du diocèse de Sainte-Anne, sera de son temps — en ligne— au sein des trois communautés de l'Unité missionnaire de l'Ouest, soit les paroisses Saint-François-de-Sales, Saint-Pierre-du-Sud et Notre-Dame de L'Assomption.

par Raynald Laflamme

Une vingtaine de personnes représentant les quelque 45 organismes invités à l'église Saint-François, le 24 mai dernier, ont accueilli favorablement la proposition soumise par l'animateur de la soirée et agent de pastorale, Francis Lemieux.

D'entrée de jeu, M. Lemieux a fermement affirmé que le but de la réunion n'était pas de former un comité et ni d'attribuer des rôles à qui que ce soit dans la mise en place du volet communautaire qui vise une prise en charge des communautés par elle-même. Mais avant d'énoncer sa proposition, il a rappelé la mise en place réalisée des deux premiers volets dans les trois communautés, soit Prière et célébration et Éducation de la foi; ces deux volets étant déjà une réalité de la prise en charge de services par des gens de la communauté.

Pour se connecter, pour être ensemble

Le troisième volet, le volet communautaire, fera appel lui, à la bonne collaboration du plus grand nombre de personnes en contact avec leur milieu de vie par leur implication au sein d'organismes des trois communautés «pour tisser le vivre ensemble».

«On a besoin d'oreilles pour

savoir ce qui se passe dans la communauté... se partager entre nous de ce qui se fait de beau et de bon dans la communauté», a-t-il préciser avant de passer la parole à son collaborateur qui jouera un rôle pivot dans l'organisation du volet communautaire «branché».

Le Messager, un blogue en ligne à alimenter

Sur écran, l'édimestre Donald Arguin, a présententé la mouture du blogue, déjà baptisée Le Messager — Saint-Pierre, Saint-François et Berthier-sur-Mer.

Cette mouture «pas compliquée, simple avec un calendrier virtuel» sera le portail des trois communautés «où chacune conserve son identité propre et sa couleur». Il sera alimenté par le plus grand nombre de collaborateurs qui achemineront à l'édimestre, le contenu à mettre en ligne, textes, photos et même vidéos.

Des communautés déjà bien pourvues en matière d'information

La question a été posée : Quelle est la valeur ajoutée du blogue dans les trois communautés où chacune est déjà desservie par un média, qu'il soit municipal ou communautaire?

«C'est un projet rassembleur», a mentionné l'édimestre en rappelant que «ce ne sera pas un feuillet paroissial et que les journaux communautaires ont leur propre mandat».

En chantier, mais déjà en ligne

Sur le blogue, les gens seront invités à s'inscrire afin de recevoir chaque vendredi une «infolettre» les invitant à rafraîchir leurs connaissances des activités au sein de leurs communautés en visitant le : https://darguin.wixsite.com/lemessager



M. Donald Arguin est l'artisan derrière le blogue qui permettra aux trois communautés de connaître les activités se déroulant dans chacune d'elle.

Donald Arguin est déjà l'édimestre du site Internet de l'Unité missionnaire de l'Ouest et bientôt celui de l'évêché de Sainte-Anne. Il souhaite que des liens soit fait entre les sites web des municipalités concernées et Le Messager et aussi en bidirectionnel avec les médias du territoire. Ce souhait a été partagé par l'auditoire qui, après 1 heure de rencontre, a quitté avec l'assurance de «se revoir quelque part en septembre prochain».

Deux à trois rencontres par année

Si le blogue est la finalité de ce projet communautaire commun, il devra être appuyé de deux à trois rencontres par année afin d'évaluer l'outil non pas sa nature numérique, mais bien dans sa fonction de rassembler les trois communautés dans un projet commun.

15

Dans le but d'assurer la sécurité des citoyens et le repérage des propriétés, notamment par les services d'urgence, la Municipalité a installé une plaque signalétique phosphorescente à ceux et celles qui en ont fait la demande. Le demandeur défraye les coûts de la plaque et du poteau et la Municipalité s'occupe de l'installation. Le coût global est d'environ 31,50\$

Donc, avant de passer une nouvelle commande, j'aimerais que ceux qui sont intéressés en fassent la demande avant le 2 juillet 2018.

Donc, si vous voulez que l'on vous voie, voyez-y! • •

Source: Rémi Montminy, directeur général







SOYEZ RECONNUS PAR VOTRE CLIENTÈLE

GRÂCE À UNE IMAGE

La FOICE d'une équipe

CORPORAT

ECHER





visitez notre site web www.impressionscredo.ca pour en savoir plus sur nos services



KIOSQUE

CONCEPTION

WEB

création · impression · affichage 1010, rue Renault, Lévis QC G6Z 2Y8

SIGNALÉTIQUE INTÉRIEURE

AFFICHAGE GRAND FORMAT IMPRESSION OFFSET ET NUMÉRIQUE















Nouveau site Internet de la Municipalité

Saint-François: plus branché que jamais

Municipalité Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud a mis en ligne en mai son tout nouveau site Internet sur le www. stfrancois.ca. C'est une refonte complète du site que la Municipalité offre désormais à ses citoyens. D'une très belle facture, le site offre beaucoup d'informations sur l'organisation municipale, les services aux citoyens, les loisirs et une section s'établir à Saint-François. Dans une feuille circulaire livrée dans tous les foyers, la Municipalité invite les citoyens à aller consulter le site. L'Écho de Saint-François en a fait l'expérience et peut déjà apprécier les contenus qui y sont présentés. Votre journal communautaire est présent dans la section Service aux citoyens sous la rubrique Autres informations. Un clic sur le nom amène l'internaute sur le site web du journal à www.echosf.org . Félicitations à la Municipalité pour cet outil interactif et à la Coordonnatrice aux loisirs, Véronique Noël, qui devra en assumer la mise à jour constante.



Guilde des représentants des ventes Volkswagen Canada



Jacques Dumont

Rinfret Volkswagen 5355, rue Guillaume-Couture

Lévis, QC G6V 4Z3 418-833-2133

418-833-6658

www.rinfretvw.com

jacques.dumont@rinfretvw.com



La Municipalité en appel de votre fierté

Bonjour Sudfranciscois et Sudfranciscoises,

Avec la saison estivale qui est enfin commencée, voici quelques petites règles et attentions que nos concitoyens et concitoyennes apprécieront :

© Évitez de laisser votre gazon coupé sur la voie publique et les trottoirs, c'est une question d'esthétique. Nous rappelons que vous pouvez aller déposer vos résidus tous les samedis matin, de mai à novembre, au garage municipal.

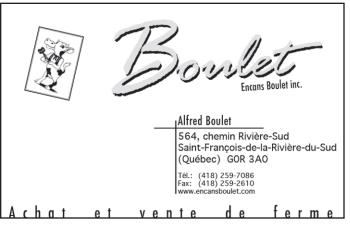
© Lors de vos promenades avec vos petits et gros animaux de compagnies (du chien au cheval), assurezvous d'être en mesure et d'avoir le nécessaire avec vous pour ramasser les petits et gros cadeaux laissés par vos amis à quatre pattes. Nous nous faisons un devoir de maintenir les abords de rue propre ce qui est très apprécié des marcheurs et utilisateurs du réseau routier local.

Nous sommes beaux, nous sommes fières, restons-le! • • Source: Rémi Montminy, directeur général Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud











UN RESTO

Qui offre:

- Déjeuners jusqu'à midi
- Commandes pour emporter
- Des menus du jour
- Une salle jusqu'à 50 personnes

L'Arrêt-Stop, c'est



UN DÉPANNEUR

OÙ ON PEUT:

- Obtenir du café frais chaque jour

- Faire le plein d'essence

- Acheter sa carte cellulaire

- Se procurer de la bière froide et du vin

Ouvert tous les jours de 6h à 23 h

200, route St-François, Berthier-sur-Mer



Tél. Dép.: 418-259-7515

Cinquante foyers ont été sondés

L'Écho de Saint-François vous présente son lecteur type grâce à une étude sur le lectorat menée par la firme Advanis Jolicoeur auprès de 50 foyers de la communauté du 23 janvier au 28 février 2018.

par Raynald Laflamme

Pour la clarté du texte, nous l'appellerons Thérèse. Oui, Thérèse, parce que notre lecteur type est une lectrice. Ce profil est constitué à partir des données plus globales recueillies dans la catégorie Autres régions que Montréal.

Donc, Thérèse

- ★ Elle est âgée de 65 ans et plus;
- ★ Elle possède un revenu annuel brut de moins de 30000\$;
- **★** Elle est donc retraitée;
- **★** Elle est toutefois propriétaire de son logement;
- ★ Elle consacre son temps quotidien à regarder la télévision;
- ★ Elle consacre de 15 à 30 minutes à la lecture du journal;
- ★ Elle ne lit jamais L'Écho au même moment;
- ★ Elle lit par contre une seule foi;
- ★ Elle le conserve à la maison en moyenne 10,29 jours pour le consulter au besoin.

Mais revenons à Thérèse

- ★ Elle consulte avant tout les nouvelles locales et municipales;
- **★** Elle en apprécie les contenus;
- ★ Elle porte un regard plus marqué sur la publicité des entreprises de service;
- ★ Elle apprécie les publicités gouvernementales, spécialement si elles proviennent de la Société d'habitation du Québec.

Thérèse aime la présentation du journal

- ★ Elle trouve que les textes sont bien écrits avec une bonne qualité du français;
- ★ Elle trouve que la 1^{re} page l'incite à lire le journal.

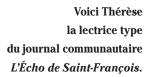
Son appréciation et sa perception du journal

☆ Thérèse estime que le journal reflète plutôt bien la communauté locale et qu'il est politiquement neutre;

Le Web elle ne connaît pas

Bien que le site web n'ait pas eu deux mois d'existence au moment du sondage, Thérèse :

- ★ Elle ignore l'existence du site web du journal (echosf.org);
- ★ Et donc, elle ne le fréquente jamais;
- ★ Mais si elle le consultait, elle le ferait à partir d'un ordinateur de bureau.





Un journal par foyer, mais plus d'un lecteur

Dans cette étude menée auprès de 22 publications à travers le Québec, L'Écho de Saint-François obtient le plus haut taux de lecteurs par ménage, soit 1,90 lecteur par foyer.

Méthodologie du sondage

Le questionnaire ayant servi au sondage comportait 40 questions, servant notamment à mesurer:

- ★ Le taux de pénétration;
- ★ La fréquence de lecture;
- ★ Le nombre de lecteurs par foyer;
- ★ L'appréciation des contenus et de la mise en page.
 La durée moyenne d'une entrevue téléphonique était de 11 minutes et 21 secondes.

Une étude au bénéfice des journaux membres

L'étude de lectorat a été commandé par l'Association des médias écrits communautaires du Québec au bénéfice des journaux membres. L'Écho de Saint-François a fait partie de l'échantillonnage des 22 publications dont le lectorat a été scruté. Elle était l'une de deux publications retenues dans la catégorie des journaux de moins de 1000 exemplaires (735 exemplaires) et l'un des sept journaux publiés en format Magazine.

L'AMECQ : une association au service de ses journaux membres

Fondée en 1980, l'Association des médias écrits communautaires du Québec a pour mission de fournir des services de soutien et de formation à ses journaux communautaires membres, de les regrouper et de les représenter afin qu'ils remplissent leur rôle et leur mission dans chacune de leur communauté respective.

L'AMECQ compte 81 journaux et magazines communautaires au Québec. . •

19

L'AMECQ réagit à la transformation de La Presse

Le journal La Presse a annoncé le 8 mai dernier son intention de se transformer en organisme à but non lucratif. Selon le président de l'Association des médias écrits communautaires du Québec, François Beaudreau, La Presse se déguise en Organisme à but non lucratif: « Il faut comprendre que ce ne sera pas tout à fait un OBNL mais une fiducie avec, à la clé, un futur statut d'organisme de bienfaisance. Bref, de la philanthropie, disons, «intéressée».

Le président de l'AMECQ poursuit en affirmant que les gouvernements, tant à Ottawa qu'à Québec, sont beaucoup plus enclins à satisfaire les intérêts d'un puissant groupe financier influent, avec ses 260 000 « ouvertures » sur les différentes plates-formes numériques de La Presse +, plutôt que de répondre aux demandes de l'Association des médias communautaires écrits du Québec, qui regroupe 81journaux et magazines communautaires lus par plus d'un million de lecteurs.

Déjà, plusieurs responsables de médias écrits communautaires s'inquiètent à savoir ce qu'il adviendrait si tous les médias nationaux et régionaux se transformaient en faux organismes à but non lucratif afin de recevoir des subventions et des crédits d'impôt de la part des gouvernements. L'AMECQ demande donc aux gouvernements (fédéral et provincial) d'y réfléchir deux fois avant de subventionner les entreprises privées qui auraient l'intention de se déguiser en OBNL. « Il ne faut pas mettre en péril les véritables médias à but non lucratif, », de conclure M. Beaudreau.

De plus, l'AMECQ entend approcher les différents partis politiques, à la veille des élections provinciales, pour les interpeller sur leur position, vis-à-vis des médias écrits communautaires.

Source: Yvan Noé Girouard, directeur général Association des médias écrits communautaires du Québec









SAUVETEUR/MONITEUR À LA PISCINE MUNICIPALE

Sous la responsabilité de la coordonnatrice aux loisirs, le titulaire du poste devra travailler en collaboration avec le sauveteur en chef

Sommaire des tâches :

- Travailler sous la responsabilité du sauveteur en chef
- Assurer l'encadrement et la sécurité des baigneurs
- Faire respecter le « code de vie » de la piscine
- Effectuer les tâches selon son poste de sauveteur

Exigences:

- Doit avoir réussi son cours : Sauveteur national
- Cours de moniteur de sécurité aquatique de la Croix-Rouge
- 17 ans et plus

Disponibilités :

- 25 juin au 17 août 2018 (8 semaines)
- En moyenne 30 heure / semaine

Envoie-nous ton cv dès que possible à l'adresse suivante : loisirs@stfrancois.ca ou par télécopieur : 418 259-2056

Campagne de distribution d'arbres

(R.L.) Samedi dernier, 26 mai, c'était la campagne annuelle de distribution d'arbres à la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud. Les plus avertis étaient dès 8 heures aux portes du garage municipal pour se prévaloir des essences les plus convoitées. Cette année, la palme est revenue au thuya occidental mieux connu sous le nom du cèdre du Canada. Au passage, à 8h15, du journaliste de L'Écho de Saint-François, cette essence était déjà épuisée. Les propriétaires y viennent souvent pour remplacer des arbres qui sont soit trop vieux, soit de petits arbres malmenés par l'hiver ou même par les chevreuils qui ont fait des ravages cet hiver sur les propriétés des Prairies. Dix essences étaient offertes gratuitement grâce au ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs dans le cadre Mois de l'arbre et des forêts. • ô



Bénévoles recherchés pour la vente de billets de Loto-Fondation

La Fondation de l'Hôpital de Montmagny est à la recherche de bénévoles pour la vente de billets de la Loto-Fondation 2018. Les personnes intéressées à appuyer la cause de la Fondation doivent s'adresser à Mme Nicole Jean au 418-248-0630, poste 4444. La campagne de vente de billets débutera en juin. Au cours des mois de juin à septembre 2018, des bénévoles frapperont à vos portes pour vous offrir des billets de la Loto-Fondation. Ainsi, 8000 billets seront en vente au coût de 5 \$ chacun. Lors du tirage qui aura lieu le jeudi 11 octobre 2018 à 10h, dans le hall d'entrée de l'hôpital, nous remettrons 14 prix d'une valeur totale de 4 500 \$. Tous les détenteurs de billets sont invités à assister au tirage. Toujours au bénéfice des patients. À chaque année, la Loto-Fondation connaît un grand succès, et ce, grâce à l'appui de la population envers la Fondation et l'Hôpital de Montmagny. Cette année, la somme recueillie servira à l'achat d'une pompe volumétrique, d'un appareil à compression séquentielle et de couvertures chauffantes. .



L'été amène de nouvelles façons d'être actifs

Avec le soleil qui vient enfin nous réchauffer la peau, la saison intérieure VIACTIVE prend tranquillement fin.

par Mélanie LeGrand

Les animateurs bénévoles planifient, organisent et animent les rencontres VIACTIVE tout au long de l'année. L'été est une occasion pour eux de se ressourcer et pour vous, de maintenir vos acquis en participant aux autres activités offertes dans la région.

Pour ce faire, les groupes de marche poursuivent leurs rencontres sur le territoire. Vous pourrez marcher en groupe à L'Islet, Montmagny, Saint-Roch-des-Aulnaies et Ste-Euphémie! N'hésitez pas à joindre ces groupes de marche VIACTIVE!

Circuit énergie à Montmagny

À Montmagny, le circuit énergie a été conçu afin de faire bouger les gens sur 5 kilomètres. Prenez départ à la place publique et suivez les indications colorées de cette superbe initiative! Sur tout le littoral, c'est plusieurs dizaines de kilomètres qui s'offrent aux marcheurs afin de découvrir le fleuve, ses îles et son patrimoine. Au sud du territoire, le Parc régional des Appalaches regorge de magnifiques sentiers que l'on peut parcourir en famille et avec toutou. Finalement, beaucoup de municipalités de la région ont emménagé des sentiers de randonnées tous plus intéressants les uns que les autres. Profitez de la saison pour les découvrir!

Et pourquoi pas la pétanque dans votre patelin

Des jeux actifs existent dans la région, telles les installations de pétanque. N'ayez pas peur de découvrir cette activité qui fera travailler votre adresse, concentration, souplesse,

J 418-248-5622

GARAGE 174,4° Rue, Montmagny (Québec) G5V 3L5
FERNAND LANGLOIS
ET FILS

Pare-brise
Expert collision automobile

Débosselage • Peinture

GARANTIE NATIONALE

humilité et confiance en vous. Les jeux de balle et d'agilité existent dans chaque municipalité. Ils n'attendent que vous!

Jardiner fait bouger

Finalement, l'été est l'occasion d'emménager et d'entretenir son jardin, qu'il soit privé ou communautaire. Jardiner vous fera bouger, profiter de l'air frais et participer à votre santé alimentaire. Vous pourrez donner vos surplus afin de partager l'abondance et faire profiter votre entourage et les organismes locaux de produits frais.

La saison intérieure VIACTIVE reprendra à l'automne prochain sur tout le territoire avec de nouvelles routines amusantes. Une vie active, c'est au moins 150 minutes d'activité physique modéré à élevé par semaine recommandé pour maintenir et même améliorer certaines composantes de la condition physique.

NDLR: Mélanie LeGrand est conseillère à la santé au Centre d'entraide communautaire bénévole.



Les produits métalliques Roy Fabrication de métal sur mesure

52, boul. Morigeau Saint-François, Montmagny, QC G0R 3A0

> TÉL.: 418 259-2711 FAX: 418 259-2931

www.roymetalinc.com Nous recrutons

FABRICATION DE MOBILIERS DE MAGASIN ET COMPOSANTES DE MÉTAL SUR MESURE



30 jeunes pourront s'initier à la pêche

La Fête de la pêche innove cette année en permettant à un maximum de 30 jeunes de 6 à 17 ans de s'inscrire à un atelier de 30 minutes leur donnant droit à un ensemble de pêche, à un guide Guliver et à un certificat de pêche qui sera valide jusqu'à leurs 18 ans. L'inscription est requise en communiquant à loisirs@stfrancois.ca ou en téléphonant au 418-259-7228, poste 202.

La population est donc invité à se joindre à ses jeunes pêcheurs en herbe le dimanche 10 juin au Parc Olivier-

Tremblay du secteur Morigeau. L'étang Morigeau sera préalablement ensemencé et les pêcheurs sont attendus dès 8 heures où ils pourront pêcher exceptionnellement sans permis et ce partout au Québec, les 8,9 et 10 juin.



UNE INVITATION À DÉCOUVRIR DES PRODUITS PRÈS DE CHEZ VOUS

Vallée des Prairies, située à St-François de la Rivière du Sud, cultive depuis 1984, une grande diversité de fruits et légumes biologiques. Le goût et la fraîcheur de nos produits est notre priorité, c'est pourquoi nous voulons favoriser les gens de notre entourage en distribuant de plus en plus localement. Vous pouvez maintenant vous procurer nos légumes directement à la ferme ou à la Boucherie Richard Morin de St-François. Vous pouvez aussi acheter directement nos produits en ligne ou encore adhérer à nos paniers qui sont distribués dans les points de livraison suivant; La Boucherie Richard Morin, La Boulangerie Le Joyeux Pétrin de Berthier sur mer et Emballage LM. D'autre points de livraison vous seront offerts sous-

Pour en savoir d'avantage, visitez notre site au www.valleedesprairies.com ou par téléphone au: 418-259-7761

À 11 heures, tous pourront se sustenter sur place avec hot-dogs et breuvages. Sur place, les familles pourront compter sur la présence de maquillage, craies, animation et jeu gonflable. Les enfants auront accès à leur propre bassin de pêche pour ainsi repartir avec leur prise, une prise par enfant.

La Fête de la pêche est rendu possible grâce à la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-du-Sud, de son Comité des loisirs et de la généreuse contribution de nombreux bénévoles. . .





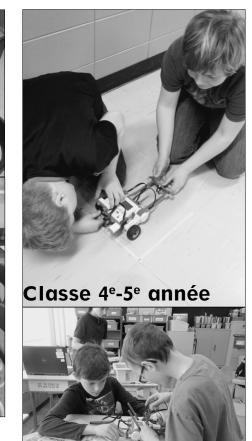


Une visite à l'école secondaire

Ils préparent le futur







Défi de la santé

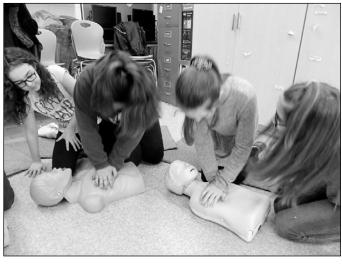
🙇 🏻 par Benjamin Émond et Sophie Forgues

Cette activité a eu lieu le vendredi 11 mai en après-midi. C'était la 2e édition de ce défi. Les écoles de Montmagny, Cap-St-Ignace, Berthier et Saint-François ont participé à ce moment rassembleur. Réunis, sur le terrain de football de l'école secondaire Louis-Jacques-Casault, à 13h, nous avons fait un «workout» avant de courir dans les rues de Montmagny. Les élèves pouvaient faire 4 km, 2 km ou 1,2 km à la marche ou à la course. Trois parcours étaient aménagés. Nous nous sommes amusés en bougeant tous ensemble. • ô•



par Benjamin Émond et Sophie Forgues

Le 1^{er} mai dernier, les élèves de 5^e année de notre école ont eu l'opportunité d'aller visiter l'école secondaire Louis-Jacques-Casault. En arrivant, des étudiants de secondaire 1 nous ont présenté les profils de l'école. Après, nous nous sommes dirigés vers la cafeteria pour un repas qui nous a été offert gratuitement. Après avoir mangé, nous avons fait la découverte de différents locaux. Nous avons fait des ateliers de musique, d'art, de génie en herbe et de sport. Finalement, nous avons assisté à une pièce de théâtre interprétée par les étudiants du Théâtre du Petit Plateau. Ce fut un bel après-midi de découverte. 🍥



RCR Devenir de meilleurs citovens

par Darick Guimont-Boulet et Juliette Blais

Le 27 avril dernier, les élèves de 6^e année ont eu la visite des premiers répondants. Ceux-ci ont appris et perfectionné les techniques de réanimation cardio-respiratoire. Les intervenants leur ont aussi appris la technique Heimlich qui consiste à déboucher les voies aériennes d'un adulte ou un enfant de plus de 1 an. Les élèves sont désormais des secouristes avertis et seront bien préparés à intervenir dans certaines situations critiques. .



par Thomas Théberge et Mathias Gendron

Les élèves de mesdames Chantale, France et Valérie font de la robotique à l'école. C'est un robot qui est construit par les élèves suivant un plan et ensuite il est programmé à l'ordinateur dans un logiciel particulier pour qu'il puisse accomplir différentes actions. Les élèves de 6^e année accompagnent ceux de la maternelle et les élèves de la 4^e et 5^e année vont aider les jeunes de 1re et 2e année. La construction est la première étape qu'ils font pour ensuite programmer le robot.

Pour leur part, les élèves de 4e et 5e année doivent accomplir une mission. Dans le corridor, il y a des maisons disposées à différents endroits. Devant celles-ci, il y a des petits «bonhommes Lego» qui représentent des écoliers. Ils doivent programmer leur robot pour ramasser le plus d'écoliers possible et ensuite aller stationner leur robot dans le stationnement de l'école prévu. Ils doivent calculer, mesurer et s'assurer de la précision des virages. C'est un défi de haut niveau. Les élèves doivent travailler en équipe et bien collaborer. Chacun doit faire sa part. Les jeunes apprécient ces ateliers de robotique. .



LA BOUGLE DU 16 JUIN A SAINT-FRANCOIS ANIMATION LORS DU PASSAGE DE

La municipalité la plus accueillante va gagner 10 000\$ Fermeture des chemins : 11 h à 15 h 30

grand PEFF

Leginole 1

BEAU TEMPS, MAUVAIS TEMPS

VENEZ ENCOURAGER LES CYCLISTES

installez-le à l'extérieur et mettez de la musique ! LA COULEUR ATTITRÉE À LA MUNICIPALITÉ EST LE VERT Nous remettrons des bâtons vert pour faire du bruit à tous ceux qui seront sur le bord du chemin dès Vous êtes invités à décorer vos maisons et terains. Si vous avez un système de son, 10 h 30 AM (Chemin Morigeau, Montée Morigeau, Chemin St-Francois Uuest)!

ANIMATION

* 340 Chemin Morigeau pour l'arrivée des cyclistes

la côte. Vous Montée Morigeau : Enfants et parents, nous vous invitons à aller encourager les cyclistes à monter aurez l'information olus détaillée par l'école

Au centre des loisirs mysique avec Eric St-Piere & Denis Laflamme

Sur le chemin Saint-François Duest, nous vous invitons à sortir vos animaux (vache, chein ou autre) sur le bord du chemin et de les soupoudrer de poudre de couleur

(Appelez au 418-259-7228 # 202) pour demander la poudre de couleur) D'est

gratuit et non toxique ! Si vous avez des balles enrobées individuellement peinturez es (en balles de sport ou en «emoji») et installez-les le matin même sur l'accotement du côté gauche (sud) du chemin vers Saint-Vallier.

Vous pouvez également sortir vos tracteurs et mettre de la musique



La Boucle passera dans votre secteur le samedi 16 juin!

Pour l'occasion, des milliers de cyclistes parcourront une boucle de 135 km à circuit fermé. Pour favoriser le bon déroulement de l'événement et assurer la sécurité de tous, aucune circulation automobile ne sera autorisée sur la voie publique dans les deux directions lors du passage des cyclistes. Afin de prévoir vos déplacements lors de cette journée, prière de prendre connaissance des heures de fermetures de rues dans votre secteur.

FERMETURES DE RUES

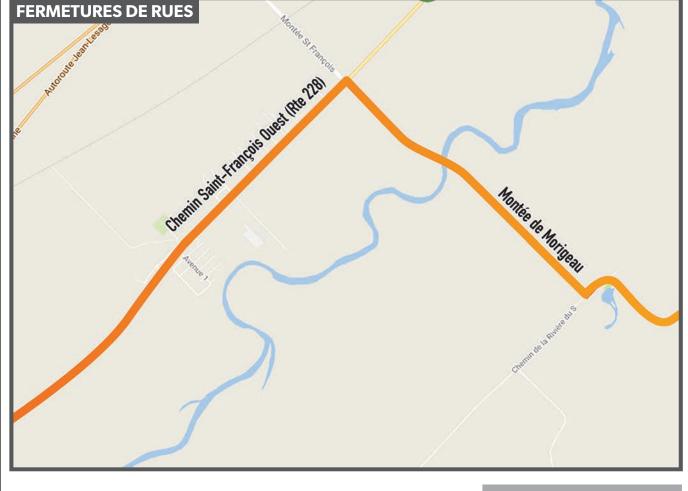
Voir au verso pour les détails de fermetures de rues

Nous vous remercions de votre précieuse collaboration!



Joignez-vous à la fête! Comme cycliste, comme bénévole ou en participant à la fête citoyenne pour encourager les Boucleurs, nous vous invitons à être des nôtres!

Ligne téléphonique d'information aux citoyens : 1844-818-GDPL (4375) Consultez legdpl.com/la-boucle pour connaître les détails du parcours et les entraves routières complètes.



			SAMEDI 16 JUIN 2018		
FERMETURE DE LA ROUTE	DE	À	FERMETURE	RÉOUVERTURE	
Chemin de Morigeau	Municipalité de Saint-Pierre- de-la-Rivière-du-Sud	Montée de Morigeau / Chemin de la Rivière-du-Sud	11 h	15 h 30	
Montée de Morigeau	Chemin de Morigeau / Chemin de la Rivière-du-Sud	Chemin Saint-François Ouest (Rte 228)	11 h	15 h 30	
Chemin Saint-François Ouest (Rte 228)	Montée de Morigeau / Montée Saint-François	Municipalité de Saint-Vallier	11 h	15 h 30	

NB - Le rang du Coteau Sud sera fermé à partir de la rue Principale de Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud.

ACCÈS À L'HÔPITAL HÔTEL-DIEU DE MONTMAGNY

(350, boul. Taché Ouest)

De 10 h à 13 h 15, l'hôpital sera uniquement accessible par la sortie 376 de l'autoroute 20, via l'avenue Jacques-Pozé. De la signalisation sera en place pour bien diriger les usagers.

Veuillez prendre note qu'il sera interdit de se stationner en bordure de rue sur le parcours emprunté par les cyclistes. Les voitures stationnées dans une zone de restriction seront considérées en infraction et seront remorquées à vos frais afin de libérer les voies pour l'événement. En tout temps, la signalisation en place est à respecter.

INSCR-IPTION DECK HOCKEY ÉTÉ 2018

Catégorie:

 \rightarrow 7 à 10 ans

 \rightarrow 11 à 15 ans

Nous avons besoin d'un parent bénévole pour s'occuper du groupe des 7 à 10 ans. Malheureusement, en l'absence de parents

bénévoles, cette catégorie sera annulée cette saison.

Tarif: 25\$

Horaire:

7 à 10 ans 11 à 15 ans

Début 4 juin 2018 Début 4 juin 2018

Durée : 10 semaines Durée : 10 semaines

Lundi de 18 h 30 à 20 h Lundi de 18 h 30 à 20 h

Sur le terrain multisport Sur la patinoire

Responsable: Maxyme Roy



Fête de la pêche à Saint-François

La Fête de la pêche offre la possibilité de pêcher exceptionnellement sans permis.

Où: Au Parc Olivier Tremblay à Morigeau Quand: 10 Juin 2018

8 h 00 : Ouverture de la pêche

11 h 00 : Hot Dog et breuvages

10 h 30 : PÊCHE EN HERBE : 6 À 17 ANS

Suite à un atelier de 30 minutes, vous recevrez un ensemble de pêche, un guide et un certificat de pêche. Ce certificat vous permettra de pêcher jusqu'à vos 18 ans.

Inscription requise (maximum 30 participants) loisirs@stfrancois.ca *OU* 418-259-7228 # 202

Sur place :

- Maquillage, craies, animation & jeu gonflable
- Bassin de pêche pour les enfants (1 maximum par enfant)





PISCINE - ÉTÉ 2018 - Ouvert du 25 juin au 19 août 2018

DIMANCHE						Fermé
SAMEDI	Fermé		Fermé			Fer
VENDREDI					a	
JEUDI	lash	Préscolaire B Junior 1	Junior 2 à 4	Junior 5 à 10	Bain Libre	
MERCREDI	à la Ligue Splash		rerme			Bain Libre
MARDI		L	豆			
LUNDI	Réservé	Préscolaire B Junior 1	Junior 2 à 4	Junior 5 à 10		
HEURES / JOURS	8h30 à 9h30	9h45 à 10h15	10h15 à 11h00	11h15 a 12h00	12h30 à 17h30	17H30 à 19h
					•	

** Cours de natation : Début le 5 juillet pour 8 cours

Abonr	nements	Entrées
Individuel enfant : 55 \$	Familial 2 enfants et - : 90 \$	Enfant : 2,50 \$
Individuel adulte : 60 \$	Familial 3 enfants et + : 100 \$	Adulte : 3,00



isse de la Rivière du Sud

Saint-François (567, Chemin Saint-François Ouest)



POINTS DE VENTE

Ultramar Sortie 364 Aut. 20

Dépanneur Servi Express

Boucherie Richard Morin

Bureau municipal

ENTRÉE GRATUITE POUR LES SOIRÉES

LOTERIE DE LA

VACHE (\$)

-VENDREDI ET SAMEDI SDIR DE 19 H À 23 H



18 h à 21 h : Souper amuse-queules 80 \$ / table de 8 personnes 19 h 30 : Les cocos à Frank (Défi tête rasées)



Don minimum de 50\$ par participant *

SAMEDI:

10 h à 16 h : 12 travaux à Frank (40\$ / équipe) 10 h à 20 h : Maquillage, jeux gonflables et bricolage (gratuit) 13 h à 16 h : Tour de camion par MTY EXPRESS (\$) Dès 18 h 30 : Méchoui au porc (20\$ / adulte et 10\$ pour 6 à 12 ans)







Samuel Bilodeau Chansonnier SAMEDI 20 H



The Vinyls Le meilleur d'hier à aujourd'hui SAMEDI 22 H

INFORMATION ET INSCRIPTION :

www.stfrancois.ca loisirs@stfrancois.ca 418-259-7228 # 202





NOUVEAU SITE INTERNET

www.stfrancois.ca

Le site internet de la municipalité s'est refait une beauté! En plus d'être beau, il est très pratique et voici pourquoi :

- → Calendrier
 - Collecte des ordures et recyclage
 - Horaire des différents sports
 - Date des inscriptions diverses activités
 - Date de séance du conseil
- → Accès aux dérogations mineures
- → Accès aux règlements municipaux
- → Formulaire en ligne pour la demande de permis
- → Info-loisirs par saison
- → Information sur les locations de salle
- → Bottin des entreprises
- → Information sur le développement domiciliaire
- → & PLUS ENCORE

Nous vous invitons à aller consulter le site, si vous avez une entreprise à Saint-François et qu'elle ne figure pas dans le bottin, avisez-nous et nous allons faire la correction!



Cueillette de bouteilles

par Darick Guimont-Boulet et Juliette Blais

Plus de 10000\$ amassés en 2 ans

Le 28 avril dernier, nous avons fait notre dernière cueillette de bouteilles avant notre merveilleux voyage à Montréal, les 18-19 juin prochain. Nous aimerions remercier pour la dernière fois tous ceux qui ont participé en nous donnant généreusement leurs bouteilles vides. Grâce à votre aide, nous avons amassé plus de 10 000\$ en deux ans. C'est donc près de 200 000 contenants vides que nous avons classés. Wow! C'est impressionnant! Cela nous permettra de dormir à l'hôtel Universel de Montréal pour une nuit, d'aller à La Ronde, au Musée Grévin, de faire l'ascension de la tour inclinée du Stade olympique, de visiter le Planétarium, de faire le SOS Labyrinthe au Hangar 16 du Vieux-Port de Montréal puis de manger dans différents restaurants. Ce sera une expérience unique! Merci à vous de nous permettre de la vivre!

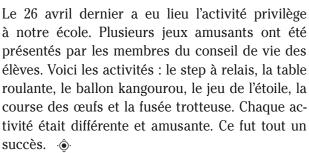
En septembre, ça sera à leur tour

N'oubliez pas, en septembre prochain, ce sera au tour des élèves de 4e et 5e année de ramasser les bouteilles pour leur voyage de 2020. Merci! • ô

Activité privilège: tout un succès

par Laurence Buteau et Léanne Picard

succès. · ô·





2 0 1 8

Au fil des jours



4

•

•

•

PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ SAINT-FRANÇOIS-DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD COMTÉ DE MONTMAGNY

À une séance régulière des membres du Conseil municipal de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, dûment convoquée par avis spécial à chacun et tenue le lundi 7 mai 2018, à la salle du Conseil municipal à la Maison de la Paroisse, à vingt heures.

À laquelle sont présents, mesdames Huguette Blais et Sandra Proulx, messieurs Jean-Guy St-Pierre, Jean-Yves Gosselin et Yves Laflamme, tous conseillers formant le quorum sous la présidence de monsieur Frédéric Jean, Maire.

Madame Chantal Blanchette, siège #5 est absente.

Monsieur Rémi Montminy, directeur général est aussi présent.

La séance débute par une période de recueillement.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin
APPUYÉ par madame Huguette Blais

ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit accepté avec varia ouvert

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU MARDI 3 AVRIL 2018

Une photocopie du procès-verbal de la séance régulière du mardi 3 avril 2018 a été remise à chacun des membres du Conseil, sa lecture en est dispensée.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par madame Sandra Proulx

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE le procès-verbal de la séance régulière du mardi 3 avril 2018 soit adopté tel que déposé.

REVENUS D'AVRIL 2018

Permis	390,00
Fax	4,00
Loyers	4 195,00
Location salle	270,00
Bar	458,25
Journal l'Echo, remboursement frais poste	233,59
Camp de jour, inscriptions	1 906,67
Cours de natation	255,00
FSST, solde créditeur	173,80
Subvention amélioration du réseau routier	10 000,00
Dénonciation tonnage (Claude Simard)	703,95
TOTAL	18 590,26

COMPTES À PAYER MAI 2018

	3138,01
1091,11	
675,27	
26,94	
331,02	
445,15	
6127,76	
27,41	
60,51	
1636,32	
1836,47	
220,29	
78,08	
820,09	15242,32

		Vidéotron		
		Bureau municipal	274.13	
M		Garage	,	
		Loisirs		
U		Usine d'eau potable		
		Surpresseur St-Pierre		641,41
N		Bell Mobilité, Bureau, Garage, Loisirs		,
		VISA	,	
I		Google	20,00	
~		Bar	298,00	
C		Soirée cabane à sucre	472,20	
_		Relâche		
I		Local des jeunes.	100,90	
_	_	La Boucle	234,41	
P		Frais annuels	60,00	1831,77
-		Qidigo, utilisation plate-forme internet(Loisirs)		40,82
A		ADMQ, dîner-conférence Congrès 2018		
		Philippe Gosselin \$ Ass.,		
L		1806,8 litres à 0,7821 huile chauffage Loisirs (fév.)	1624,72	
		1146,2 litres à 0,8271 huile chauffage Loisirs		
I		829,7 litres à 0,8271 huile chauffage M. Paroisse	789,00	
•		547,6 litres à 0,8271 huile chauffage Garage	520,75	4024,45
T		Proludik inc., acompte taureau mécanique (Foire au village)		1040,00
,		Construction Couture & Tanguay, restauration Pav. Bédard		
É		Ministre des Finances, certificat préposé aqueduc		113,00
		Ecole secondaire Louis-Jacques Casault, défi Pierre Lavoie		
		Postes Canada, envoi 2 lettres recommandées		23,00
		Financière Banque Nationale, intérêts emprunts		4328,36
D		Postes Canada, envoi journal l'Echo extérieur		70,19
D		Ministre Revenu Québec, remise d'avril 2018		7469,97
\mathbf{E}		Revenu Canada, remise d'avril 2018		2940,64
	_	CARRA, remise d'avril 2018		417,73
		La Fabrique, loyer Bibliothèque mai 2018		350,00
		Sylvain Lemieux, remb. cellulaire avril 2018		
S		Bibliothèque du Rocher, contribution 2018		5950,00
S		Groupe Ultima, renouvellement assurances		
A		Raymond Chabot Grant Thornton, vérification comptable 2017		5731,50
A		Journal l'Oie Blanche, avis public + terrains à vendre		179,72
T		Ethier Avocats, récupération supp. TPS-TVQ		218,98
I		L'Echo de St-François, publicité février et avril 2018		2228,21
N		Transport Adapté Vieux Quai, transport mars 2018		151,09
1		Régie gestion Mauricie, enfouissement mars 2018		2712,50
\mathbf{T}		Gaudreau Environnement inc, collecte déchets mars 2018		5547,58
1		Ferme Magi 2000 inc., déneigement rue du Rocher, site		
		Patrimonial et Loisirs - 1er versement		2446,67
•		Aquatech, opération usine d'eau potable et usée		
\mathbf{L}		Les Alarmes Clément Pelletier, contrat service Caserne incendie		206,96
Г		Service de réparation JP inc.,		
D		Location bélier mécanique		
R		Pièces équipements	579,39	5725,05
A		Les Entreprises Gilbert Cloutier		
A		Location pelle hydraulique 1 hre		
T AT		30 tm pierre à 17\$	519,00	786,43
1		Monyvill inc.,		
		Remorque	75,00	
Ç		768 m³ ramassage neige à 0,90\$	691,20	
		4 hres à 82\$ déneigement trottoirs	328,00	1258,06
U	_	Philias Blais & Fils inc.,		
•		3 hres souffleur Sicard à 130\$	390,00	
1		3 hres loader à 90\$		
\mathbf{C}		3 hres pelle Hitachi à 110\$	330,00	
S		1 transport pelle		
	•	1 voyage criblure de pierre	300,00	1575,16

I

0

3 #	
M	
U	
N	•
T	•
1	•
\mathbf{C}	
T	
1	
P	
_	•
A	•
I.	•
_	
I	
\mathbf{T}	
1	
É	•
	•
D	
E	•
E	•
E	•
E S	•
E S A	•
E S A	•
E S A I	•
S A I	•
E S A I N	•
S A I	
S A I N T	

Alexi Roy, formation DAFA		532,50
Alexi Roy, formation DAFA Anne-Sophie Simoneau, formation DAFA		532,50
Emilie Robitaille, formation DAFA		230,00
Ferme Magi, 1er vers. déneigement rue du Rocher et site		,
2e versement déneigement des Loisirs		2446,67
Régie l'Islet Montmagny, gestion CTL et transport vidanges		2105,63
Postes Canada, envoi circulaires Camp de jour		
Monyvill enr.,		ŕ
Remorque	75,00	
Trottoirs 2hrs à 82\$		
Dégelé ponceau 2hrs à 60\$	120,00	
Pelle fossé 2hrs à 82\$		601,32
MRC de Montmagny, collecte sélective février et mars 2018		2438,92
René Samson inc, réparation lumières de rue		
Jocelyne Noël, entretien bureau avril 2018.		
Emco, asphalte froide.		792,52
Air Liquide, location bouteilles		
Philias Blais & Fils, 1 voyage criblure de pierre		
TOTAL:		

IL EST PROPOSÉ par monsieur Yves Laflamme

APPUYÉ par monsieur Jean-Guy St-Pierre

ET RÉSOLU QUE le directeur général soit autorisé à payer les comptes de mai 2018

Je soussigné, Rémi Montminy, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de Saint-Françoisde-la-Rivière-du-Sud certifie que la Municipalité a dans son compte général les avoirs requis pour payer les comptes ci-avant décrits.

AUTORISATION POUR LA FIRME TETRA TECH QI INC DE PRÉSENTER UNE DEMANDE AUPRÈS DU MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX DE PROLONGEMENT DE LA 3E RUE OUEST, DE LA 4E RUE OUEST ET POUR LA RÉFECTION D'UN TRONÇON DE LA 1^{RE} AVENUE ET DE LA 1^{RE} RUE EST

Comme mentionné à plusieurs reprises, la firme d'ingénierie, Tetra Tech Qi inc a été mandatée pour la réalisation des plans et devis pour les travaux de prolongement de la 3° rue Ouest, de la 4° rue Ouest et pour la réfection d'un tronçon de la 1^{re} avenue et de la 1^{re} rue Est.

Maintenant que les travaux de préparation sont bien avancés, il est temps de déposer une demande auprès du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la lutte contre les changements climatiques pour qu'il nous délivre un certificat d'autorisation (CA) pour les travaux ci-haut mentionnés. Cette demande comporte une multitude d'information précise que seule la firme d'ingénierie est en mesure de répondre. Il faudrait donc, par résolution, autoriser la firme à déposer la demande en notre nom.

ATTENDU QUE pour être en mesure d'exécuter les travaux ci-haut mentionnés, un certificat d'autorisation est nécessaire;

ATTENDU QUE c'est la firme Tetra Tech QI inc qui est chargée de produire les plans et devis et qui connaisse très bien le dossier:

ATTENDU QU'ils sont assurément les mieux placés pour procéder à cette demande;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par madame Sandra Proulx

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud mandate la firme Tetra Tech QI inc pour procéder, en son nom, au dépôt de la demande de certificat d'autorisation auprès du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la lutte contre les changements climatiques pour la réalisation des travaux de prolongement de la 3e rue ouest, de la 4e rue ouest et pour la réfection d'un tronçon de la 1^{re} avenue et de la 1^{re} rue Est.

SOUMISSIONS POUR ASPHALTAGE MANUEL ET MÉCANISÉ

Encore cette année, la Municipalité a demandé des soumissions sur invitation pour les travaux d'asphaltage manuels et mécanisés.

Les firmes invitées devaient déposer leurs soumissions au bureau municipal avant 15h30 le jeudi 26 avril.

Le devis présenté aux soumissionnaires contenait les renseignements suivants :

M
U
N
I
\mathbf{C}
I
D I
P
A
L
I
T
É
D
\mathbf{E}
S
A
I
N
T
•
F
R
A
N
Ç
0
I
S

• • • •

•

•

•

•

•

•

•

- -75 tonnes d'asphaltage en manuel
- -300 tonnes d'asphaltage en mécanisé

Cette année, dans le but de s'assurer d'avoir les meilleurs prix possible et de faire des économies substantielles, la Municipalité a décidé de faire soumissionner les invités avec et sans la fourniture du bitumineux (asphalte). En fait, nous avons demandé à Construction BML de nous donner le prix à la tonne de l'enrobé bitumineux et que la Municipalité l'achète directement au lieu de passer par les contracteurs.

Voici les résultats des soumissions demandées :

	Manuel avec asphalte	Manuel sans asphalte
Jacques et Raynald Morin inc :	252\$/T	177\$/T
Pavco inc :	180\$/T	105\$/T
Construction HDF inc:	229\$/T	159\$/T
Jirico:	N/A	N/A
	Mécanisé avec asphalte	Mécanisé sans asphalte
Jacques et Raynald Morin inc :	106\$/T	31\$/T
Pavco inc :	129\$/T	56\$/T
Construction HDF inc:	114\$/T	24\$/T
Jirico: N/A	N/A	

La façon de procéder pour déterminer le plus bas soumissionnaire est le prix à la tonne de chaque demande multiplié par le nombre de tonne demandé. Le calcul doit se faire en deux temps soit avec la fourniture d'asphalte et sans.

to mornore de torme demande. Le c	arear acre se raire en acar	temps som	a vee ia rearritare	d dop	marce et ban
Avec asphalte	Manuel X 75T.		Mécanisé X 3	00T.	TOTAL
Jacques et Raynald Morin:	18 900\$	+	31 800\$	=	50 700\$
Pavco inc:	13 500\$	+	38 700\$	=	52 200\$
Construction HDF inc:	17 175\$	+	34 200\$	=	51 375\$
Jirico :	N/A	N/A			
Sans asphalte	Manuel X 75T.		Mécanisé X 3	00T.	TOTAL
Jacques et Raynald Morin:	13 275\$	+	9 300\$	=	22 575\$
Pavco inc :	7 875\$	+	16 800\$	=	24 675\$
Construction HDF inc:	11 925\$	+	7 200\$	=	19 125\$
Jirico :	N/A	N/A			

Voici les prix à la tonne que Construction BML nous a fournis pour avril et mai :

	Usine Montmagny	Usine St-Jean-Chrysostome
EB10C 58-28:	89,88\$/T	82,32\$/T
EB10C 58-34:	98,03\$/T	90,26\$/T
Si nous fournissons nous-même	e le bitumineux, les résultats sont	::
Jacques et Raynald Morin:	58 725\$	
Pavco inc:	60 825\$	
Construction HDF inc:	55 275\$	
CONSIDÉDANT OUE	cette année les soumissionnaire	s devaient dénoser 2 offres soit a

CONSIDERANT QUE cette année, les soumissionnaires devaient déposer 2 offres soit avec et sans fourniture de bitumineux ;

CONSIDÉRANT QUE les soumissions ont été reçues et ouvertes publiquement le jeudi 26 avril à 15h30 et qu'elles étaient toutes conformes à nos demandes ;

CONSIDÉRANT QU'après étude, pour cette année, les plus profitables pour la Municipalité est de retenir les soumissions avec fourniture de bitumineux;

CONSIDÉRANT QUE suivant cette ligne, la soumission la moins élevée est celle de Jacques et Raynald Morin;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Yves Laflamme

APPUYÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE le Conseil Municipal retient la soumission de Jacques et Raynald Morin à 252\$/tonne pour les travaux manuels avec fourniture du bitumineux et à 106\$/tonne pour les travaux mécanisés toujours avec la fourniture du bitumineux.

QUE les travaux débutent dès maintenant et que le tout soit terminé au plus tard le 15 juin 2018.

RENOUVELLEMENT DES ASSURANCES GÉNÉRALES DE LA MUNICIPALITÉ

Prenant fin dans les prochains jours, notre contrat d'assurance doit maintenant être renouvelé. Nous avons reçu, de la Mutuelle des municipalités du Québec (MMQ), le renouvellement de nos assurances générales qui entrera en vigueur le 15 mai 2018, et ce, pour un an.

Encore cette année, la valeur de nos bâtiments a été majorée de 3% pour refléter la hausse des coûts de reconstruction.

Dans ce contrat, la MMQ nous informe que le réservoir de carburant de 4500 litres situé au garage municipal n'est plus assuré puisqu'il a plus de 20 ans d'usure. Par contre, le mois dernier, la Municipalité avait accepté la soumission de Filgo pour le remplacement de cet équipement. Le tout va être fait en début mai et les informations du nouveau réservoir vont être acheminées à l'assureur.

Donc, la prime pour les assurances générales de la Municipalité s'élève à 69 272\$ avant taxes comparativement à 68 927\$ pour 2017.

Est-ce que le Conseil municipal autorise le directeur à procéder au paiement pour le renouvellement des assurances générales?

IL EST PROPOSÉ par madame Huguette Blais

APPUYÉ par madame Sandra Proulx

0

D

 \mathbf{E}

M

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE la Municipalité de St-François-de-la-Rivière-du-Sud autorise le directeur général à verser un montant de soixante-neuf mille deux cent soixante-douze dollars (69 272\$) avant taxes à la Mutuelle des Municipalités du Québec (MMQ) pour le renouvellement de ses assurances générales qui couvriront la période du 15 mai 2018 au 14 mai 2019.

QUE le directeur général informe l'assureur dès que le nouveau réservoir de carburant sera en place pour qu'il soit de nouveau assuré.

AUTORISATION D'EMPRUNTER LE RÉSEAU ROUTIER LOCAL POUR LA TOURNÉE **DES VAINQUEURS**

Le 18 août prochain se déroulera la 8^e édition de la Tournée des Vainqueurs. Cet évènement a pour but d'amasser des fonds pour la Fondation de l'Hôtel-Dieu de Montmagny. L'an dernier, ce sont 221 cyclistes qui ont pris le départ de cette tournée.

Encore cette année, que ce soit pour le 50 km, le 90 km ou le 130 km, les parcours visés passent par la Municipalité. En fait, les pelotons feront leurs entrées par le chemin Morigeau, circuleront sur le chemin de la Rivièredu-Sud jusqu'à la Montée de la Rivière-du-Sud, de là jusqu'au chemin St-François Ouest, faisant un arrêt au Centre des loisirs et par la suite, quitter la Municipalité par la Montée St-François.

Est-ce que la Municipalité autorise les cyclistes à utiliser les routes visées dans le cadre de la Tournée des Vainqueurs 2018?

CONSIDÉRANT QUE la Tournée des vainqueurs, en plus d'être une belle occasion de pratiquer une activité physique et de faire preuve de dépassement de soi, c'est aussi une très bonne façon d'amasser des fonds pour la Fondation de l'Hôtel-Dieu de Montmagny;

CONSIDÉRANT QUE cet évènement annuel a pris naissance dans notre municipalité et qu'année après année, ils empruntent notre réseau routier;

IL EST PROPOSÉ par madame Huguette Blais

APPUYÉ par monsieur Yves Laflamme

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE la Municipalité de St-François-de-la-Rivière-du-Sud autorise les organisateurs et cyclistes à emprunter, le 18 août prochain, le réseau routier local.

Que les pelotons fassent leur entrée par le chemin Morigeau, circulant vers l'ouest sur le chemin de la Rivière-du-Sud jusqu'à la montée de la Rivière-du-Sud, pour aller rejoindre le chemin St-François Ouest, faire un arrêt ravitaillement au Centre des loisirs et ensuite, quitter la Municipalité par la montée St-François en direction de Berthier-sur-Mer.

PRÉSENTATION ET ACCEPTATION DES ÉTATS FINANCIERS 2017

Pour une deuxième année consécutive, c'est la firme Raymond, Chabot, Grant, Thornton S.E.N.C qui a effectué la vérification des livres.

Ce sont Monsieur Raymond Morin et Monsieur Michel Chamard qui sont venus présenter les états financiers 2017 aux élus le mercredi 11 avril dernier. Ils ont aussi profité de l'occasion pour faire des recommandations pour l'avenir.

À titre informatif, pour l'exercice financier 2017, la Municipalité a généré un surplus de 72 578\$.

Est-ce que le Conseil municipal accepte et adopte les états financiers 2017 tels que présentés?

ATTENDU QUE le rapport de l'exercice financier de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivièredu-Sud se terminant le 31 décembre 2017 est préparé par la firme « Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C » dûment mandatée par la Municipalité à cette fin ;

8 semaines

8 semaines

Juin 2018

ATTENDU QUE ce rapport exprime fidèlement la situation financière de la Municipalité et de ses

M

IJ

S

Mikaelle Paquet, animatrice

Myriam Laflamme, animatrice

nombreux services;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par monsieur Jean-Guy St-Pierre

∞	
$\overline{}$	
20	
CA.	
Juin	

•		
N		
2		
2		

Samuel Nirjirio, animateur	8 semaines
Charles-Alexandre Jean, aide-animateur	8 semaines
Édouard Morin, aide-animateur	8 semaines
Tommy Guillemette, aide-animateur	8 semaines
Ophélie Gagnon, animatrice à l'intégration	8 semaines
Ève-Marie Desrochers, animatrice à l'intégration	8 semaines

CONSIDÉRANT QUE suite à la période d'inscription pour le camp de jour 2018, le nombre de jeunes utilisateurs nécessite une telle cohorte de moniteurs ;

CONSIDÉRANT QUE plusieurs des candidats retenus sont des habitués, puisqu'ils ont exercé ces fonctions dans les dernières années pour nous et que les jeunes les ont adorés;

CONSIDÉRANT QUE la grande majorité des candidats retenus sont de Saint-François et qu'ils connaissent bien la réalité et les habitudes de nos jeunes;

IL EST PROPOSÉ par madame Huguette Blais APPUYÉ par monsieur Jean-Guy St-Pierre

ET RÉSOLU UNANIMEMENT QUE la Municipalité embauche les personnes suivantes pour travailler au camp de jour 2018 :

Dominique Dumas, coordonnatrice du camp de jour 10 semaines Jean-Daniel Bonneau, animateur en chef. 9 semaines 8 semaines Camille Dumas, animatrice. 8 semaines Mikaelle Paquet, animatrice, Myriam Laflamme, animatrice, 8 semaines Samuel Nirjirio, animateur, 8 semaines Charles-Alexandre Jean, aide-animateur, 8 semaines Édouard Morin, aide-animateur. 8 semaines Tommy Guillemette, aide-animateur, 8 semaines Ophélie Gagnon, animatrice à l'intégration, 8 semaines Ève-Marie Desrochers, animatrice à l'intégration, 8 semaines

OFFRE DE SERVICE POUR LA VÉRIFICATION DES LIVRES ET LA PRODUCTION DES ÉTATS FINANCIERS

Maintenant que la deuxième et dernière année de l'entente entre la Municipalité et la firme comptable Raymond Chabot Grant Thornton a pris fin lors du dépôt des états financiers 2017, nous devons commencer à penser aux prochaines années.

Suite au dépôt des états financiers, nous avons invité Raymond Chabot Grant Thornton à nous déposer une offre de service et en voici les résultats :

2018 11 400\$ **2019** 11 750\$

•

• • • •

•

•

•

•

0

R

S

L

D

 \mathbf{E}

M

À titre informatif, lors du dernier appel d'offre, les taux avaient été de 9 750\$ pour 2016 et 10 000\$ pour 2017. Par contre, au montant 2017, nous devons ajouter 690\$ pour la réédition pour le MTQ et 375\$ pour les données prévisionnelles pour le rapport financier pour un grand total de 11 065 \$. Donc pour 2018, c'est 3,03% et pour 2019, 3,01% d'augmentation.

Est-ce le conseil municipal accepte l'offre de service de la firme Raymond Chabot Grant Thornton ou décide d'aller en appel de soumission sur invitation?

ATTENDU QUE l'entente de service de deux (2) ans qui liait la Municipalité à la firme Raymond Chabot Grant Thornton a pris fin lors du dépôt des états financiers 2017;

ATTENDU QUE la Municipalité a été satisfaite des services reçus de cette firme comptable;

ATTENDU QUE suite au dépôt des états financiers 2017, la Municipalité a demandé à Raymond Chabot Grant Thornton de déposer une nouvelle offre de service pour 2018 et 2019;

ATTENDU QUE l'offre de service présentée convient aux élus et à nos besoins;

IL EST PROPOSÉ par madame Huguette Blais

APPUYÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

ET RÉSOLU UNANIMEMENT QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud accepte l'offre de service déposée par la firme comptable Raymond Chabot Grant Thornton au montant de 11 400\$ pour 2018 et 11 750\$ pour 2019.

M

- L'audit de nos données financières dans le but d'émettre un rapport de l'auditeur indépendant;

- La rédaction de leurs recommandations, s'il y a lieu, subséquemment à l'exécution de notre mandat;
- Préparation du rapport financier conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur
- Préparation des écritures de régularisation;
- Présentation des états financiers au directeur général et au conseil municipal;
- Préparation des déclarations de revenus;

OUE les travaux inclus :

- Préparation et analyse des informations afin de compléter la page 551-3 du rapport Financier relativement au programme d'aide à l'entretien du réseau local du Ministère des Transports du Québec;
- Préparation des données prévisionnelles des pages S54 à S65 du rapport financier.

DÉROGATION MINEURE #2018-04-0002

Le propriétaire du 158, ch. Morigeau, présente un projet d'agrandissement d'un garage attenant à la résidence. Une fois l'étude du projet faite, l'officier municipal a été en mesure de constater qu'il y avait un problème de marge latérale.

En fait, le bâtiment projeté sera à 2.14 mètres de la ligne de lot latérale. Normalement, une telle distance suffit et permet de procéder sans demande de dérogation mineure. Par contre, dans ce dossier, une marge latérale de 2.61 mètres devrait être appliquée puisqu'au total, la somme des marges latérales doivent être de 6 mètres.

En juillet 2017, ce même propriétaire avait demandé un permis d'agrandissement d'une remise qui avait aussi dû passer en dérogation mineure. À ce moment, la dérogation avait été acceptée, mais le projet ne s'est jamais réalisé. Si la demande présentée aujourd'hui est acceptée, le demandeur sait que la première demande ne sera plus valide et que son droit d'agrandir une remise devra, à nouveau, être étudié.

Le comité consultatif d'urbanisme (CCU) s'est penché sur la demande le 30 avril dernier et recommande au conseil d'accepter tel quel, ce dossier dérogatoire. Il recommande aussi qu'une variation de 14 cm de part et d'autre soit acceptée entre la donnée théorique et l'implantation du projet.

Est-ce que la Municipalité suit la recommandation du CCU et autorise le demandeur à procéder à l'agrandissement visée?

CONSIDÉRANT QUE le comité consultatif d'urbanisme (CCU) a étudié le dossier le 30 avril 2018;

CONSIDÉRANT QUE le voisin immédiat est d'accord avec le projet déposé;

CONSIDÉRANT QUE la marge projetée de 2.14 mètres est suffisante et sécuritaire;

CONSIDÉRANT QUE le CCU recommande au conseil municipal d'accepter tel quel le dossier de dérogation mineur présenté par le demandeur. Le comité recommande aussi qu'une variation de 14 cm en plus ou en moins soit tolérée des marges demandées;

IL EST PROPOSÉ par madame Huguette Blais

APPUYÉ par monsieur Yves Laflamme

ET RÉSOLU UNANIMEMENT QUE la Municipalité accepte les recommandations du CCU pour le dossier dérogatoire #2018-01-002.

QUE le promoteur soit informé que la demande portant le numéro 2017-07-0007 n'est plus valide même si elle avait été autorisée par la résolution #132-2017. S'il désire un jour procéder à l'agrandissement du bâtiment accessoire, il devra, à nouveau, présenter une demande.

PROJETS DE VESTIAIRES, D'INSTALLATION DE NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS SANI-TAIRES ET RÉFECTION DU PLANCHER DE LA SALLE DES FÊTES.

La Salle des Fêtes, construction qui remonte à la fin des années 1970 et qui, dans certain cas précis, ne répond vraiment plus aux besoins et exigences de notre époque.

Ce vaste bâtiment sert, en autre, l'été pour le camp de jour. C'est le lieu de ralliement journalier, c'est l'endroit où les jeunes se retrouvent lors de jours de pluie, où ils vont se restaurer et où ils peuvent utiliser les salles de toilette. Ce bâtiment sert aussi lors d'évènements et de location.

Encore l'été dernier, les jeunes enfants devaient se changer ici et là pour enfiler leur maillot de bain avant d'aller à la piscine. Est-ce normal ? Dans ce cas, se poser la question c'est y répondre. Dans le but de remédier à cette situation, de mettre les installations sanitaires conformes et au goût du jour, d'installer une salle de toilette pour personne à mobilité réduite et de renforcir et recouvrir le plancher existant, la Municipalité a décidé, avec l'aide de bénévoles, de procéder à ces modifications cette année.

Par contre, tous ces travaux visés, bien qu'encore une fois nous allons pouvoir bénéficier de l'expertise et du

généreux temps de nos bénévoles, ont un coût et malheureusement, nous ne pouvons y arriver seul. Voici une liste des frais que la Municipalité devra engager :

Ouincaillerie: 12 564,74 \$ avant taxes

9 100 \$ plus taxes Etc. Plomberie et accessoires :

C'est donc un projet de plus de 22 000\$.

C'est pour ces raisons que la Municipalité désire utiliser les 10 750\$ disponibles du pacte rural.

La MRC de Montmagny veut qu'on joigne certains documents au formulaire et parmi ceux-ci, il y a 3 résolutions à adopter :

1re résolution

R

I

S

I)

 \mathbf{E}

M

Qui désignez-vous comme personne autorisée à signer tous les documents reliés à ce projet, s'il est accepté ?

ATTENDU QUE le directeur général connaît bien le dossier et qu'il est bien placé pour le produire et en faire le suivi;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par monsieur Jean-Guy St-Pierre

ET RÉSOLU UNANIMEMENT QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud mandate le directeur général pour signer tous les documents relatifs à la demande pour l'utilisation du pacte rural dans le dossier de construction de vestiaires, d'installations septiques et de réfection du plancher de la salle des fêtes.

2e résolution

Il faut que la Municipalité s'engage à réaliser le projet.

ATTENDU QUE les travaux ciblés sont nécessaires et attendus ;

IL EST PROPOSÉ par madame Huguette Blais

APPUYÉ par madame Sandra Proulx

ET RÉSOLU UNANIMEMENT QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud s'engage à réaliser le projet qui consiste à construire deux (2) vestiaires et changer les installations sanitaires, construire une salle de toilette adaptée pour les personnes à mobilité réduite et la réfection du plancher de la salle.

3e résolution

La Municipalité demande la totalité de la disponibilité du pacte rurale soit 10 750\$

ATTENDU QUE le coût des travaux projeté dépasse le budget initialement voté;

IL EST PROPOSÉ par madame Huguette Blais

APPUYÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

ET RÉSOLU UNANIMEMENT QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud demande à la MRC de Montmagny d'engager le montant de dix mille sept cent cinquante dollars (10 750\$) en provenance du pacte rural 2014-2019 pour les travaux de construction de deux (2) vestiaires et changer les installations sanitaires, construire une salle de toilette adaptée pour les personnes à mobilité réduite et la réfection du plancher de la salle.

SOUMISSIONS POUR LE NETTOYAGE DE PUISARDS

Comme tous les ans, la Municipalité doit faire nettoyer certains puisards de rue. À titre informatif, l'an dernier, ce sont 214 puisards qui ont été nettoyés.

Des soumissions sur invitations ont été demandées auprès de trois entreprises soit :

Véolia, Campor et Net-eau-cam

Voici les résultats :

Campor: 15,50\$/puisard Véolia: 13,00\$/puisard Net-eau-cam: 23,00\$/puisard Les prix soumis incluent :

- Mobilisation et démobilisation de l'équipe
- Assurance
- Surcharge de carburant

À titre informatif, il y aurait environ 175 puisards à faire nettoyer.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Yves Laflamme

APPUYÉ par madame Huguette Blais

ET RÉSOLU UNANIMEMENT QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud retient la

M U I) E

•

S

soumission de « Véolia » au montant de treize dollars (13,00\$) l'unité pour le nettoyage de ses puisards de rue;

QUE la firme retenue avise le responsable des travaux publics, monsieur François Morin, avant de procéder.

SOUMISSION POUR LA FOURNITURE DE CALCIUM GRANULAIRE EN SAC

Puisque la Municipalité a toujours des tronçons de route ou de rue qui sont non asphaltés, elle doit procéder à l'épandage d'abat poussière. Pour ce faire, nous utilisons du calcium granulaire en sac. Ce sont environ 120 sacs de 35 kg qui sont utilisés chaque année.

Pour la fourniture 2018, nous avons invité trois (3) soumissionnaires et voici les résultats :

BMR St-François : 18,60\$/sac 30 kg donc, 0.620\$ le kg **Sel Warwick :** 29,00\$/sac 35 kg donc, 0,830\$ le kg **Somavrac:** 21,88\$/sac 35 kg donc, 0,625\$ le kg

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Guy St-Pierre

APPUYÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

ET RÉSOLU UNANIMEMENT QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud retient la soumission de « BMR St-François » au montant de dix-huit dollars soixante (18,60\$) l'unité de 30 kg pour le calcium granulaire;

QUE le responsable des travaux publics procède à la commande des 120 sacs.

TRANFERT DE FONDS À LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DE SAINT-FRANÇOIS-DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD

Dans le but d'attirer des nouvelles familles à venir s'établir dans notre beau milieu de vie, la Municipalité a mis en place quelques incitatifs. Parmi ceux-ci, il y a les remboursements de taxes foncières pour les trois premières années. Les remboursements sont de 100% la première année, 75% la deuxième et 50% la dernière.

Aux yeux de la loi, une Municipalité ne peut rembourser des taxes elle-même. Donc, pour être en mesure d'appliquer cet incitatif, la Municipalité a dû créer la Société de développement de St-François-de-la-Rivière-du-Sud. Par contre, cette société doit avoir les fonds nécessaires pour rembourser les nouveaux propriétaires.

En ce moment, les coffres de la Société sont vides et nous avons des remboursements en attente. Est-ce que le Conseil autorise le directeur à procéder à un transfert de fonds de 5 000\$?

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité maintient toujours le programme de remboursement de taxes comme incitatif à la construction;

CONSIDÉRANT QUE pour être en mesure de pouvoir procéder au remboursement, elle doit le faire par le biais de la Société de développement de St-François-de-la-Rivière-du-Sud;

CONSIDÉRANT QUE la Société n'a pas les fonds nécessaires pour procéder aux remboursements dus;

IL EST PROPOSÉ par madame Huguette Blais

APPUYÉ par monsieur Jean-Guy St-Pierre

ET RÉSOLU UNANIMEMENT QUE la Municipalité autorise le directeur général à procéder à un transfert de fonds de cinq mille dollars (5 000\$) vers le compte de la Société de développement de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud.

CAMPAGNE DE FINANCEMENT DU CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI, DEMANDE DE COMMANDITE

Afin de consolider les quatre (4) projets sur lesquels il mise pour contrer la migration des jeunes du milieu vers les grands centres et attirer des travailleurs semi-spécialisés ou spécialisés, le Carrefour jeunesse-emploi de la MRC de Montmagny lance une campagne de financement.

Le plan d'investissement va de 25\$ à 2 000\$. Il y a entre autres, de la visibilité offerte lors de l'activité bière et saucisse.

Est-ce que le Conseil décide de souscrire à la campagne de financement du Carrefour jeunesse-emploi et si oui, de quel montant ?

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par monsieur Jean-Guy St-Pierre

ET RÉSOLU UNANIMEMENT QUE la Municipalité n'y va pas sous forme de commandite, mais elle va plutôt réserver 2 cartes pour l'activité Bières et saucisses au montant de 45\$ chacune.

DEMANDE DE COMMANDITE POUR LES FINISSANTS DU CFER DE BELLECHASSE

Le CFER de Bellechasse, située à St-Raphaël, est une école-entreprise certifiée Apple qui a une belle renommée dans son milieu. Encore cette année, il désire souligner la réussite et la qualification des nombreux élèves par le biais d'un album des finissants. Ces jeunes se démarquent par leur personnalité, par leurs capacités manuelles et par leurs connaissances numériques. Cette année, deux (2) jeunes de St-François fréquentent le CFER.

Il sollicite l'aide financière de la Municipalité pour leur permettre d'encore plus rayonner. Deux choix sont offerts à la Municipalité soient :

- 1- Offrir une bourse à un élève en décidant conjointement avec l'école du titre et du prix
- 2- Contribuer financièrement à la production de l'album de finissant.

Dans les deux (2) cas, le don sera souligné lors de la soirée des finissants qui aura lieu le 7 juin 2018 ainsi qu'à l'intérieur de l'album.

Est-ce que le Conseil décide de souscrire à la campagne de financement du CFER ?

CONSIDÉRANT QUE deux (2) jeunes de Saint-François font partie de la cohorte d'élèves ;

CONSIDÉRANT QUE nous ne pouvons malheureusement pas savoir si l'un de nos deux jeunes va être récipiendaire d'une bourse;

CONSIDÉRANT QUE le CFER a aussi besoin de fonds pour produire l'album des finissants;

IL EST PROPOSÉ par madame Huguette Blais

APPUYÉ par madame Sandra Proulx

ET RÉSOLU UNANIMEMENT QUE la Municipalité décide d'aider financièrement le CFER Bellechasse pour la production de l'album des finissants pour un montant de 50\$.

REMBOURSEMENT MAPAQ (À TITRE INFORMATIF)

La Municipalité a reçu, le 1^{er} mai dernier, le remboursement du MAPAQ pour les taxes foncières 2018. Cette année, le montant du remboursement s'élève à 496 339,43\$ comparativement à 460 020,67\$ pour l'exercice 2017.

PÉRIODE DE QUESTIONS

•

•

•

•

•

•

•

•

R

I

S

L

I)

 \mathbf{E}

S

M

- 1) Un citoyen questionne sur le projet de la salle des fêtes, qui va exécuter les travaux de construction et quand? Pour les travaux de construction, c'est un bénévole charpentier menuisier qui va les faire de soir et fin de semaine. Le citoyen en question fait part de son intérêt à s'impliquer dans ces travaux. Le directeur va mettre les bénévoles en communication.
- 2) On réitère à nouveau le besoin de plus de tables et de bancs au parc FrancoFun? Dès que nos employés seront en mesure de sortir le matériel d'été, nous trouverons une solution pour satisfaire à la demande.
- 3) On s'interroge sur les délais pour l'ouverture de la deuxième phase du développement domiciliaire? Les travaux de préparation des plans et devis vont bon train et, avec la résolution de ce soir, la firme d'ingénierie va être en mesure de déposer les documents pour la demande du certificat d'autorisation. Nous sommes aussi sur le point de placer les devis sur le SEAO pour les soumissions.

LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ par madame Huguette Blais APPUYÉ par madame Sandra Proulx ET RÉSOLU QUE la séance régulière soit levée.

La séance se termine à 20 h 32.

Frédéric Jean, maire

Rémi Montminy, dir.gén./sec.-très.

Je, Frédéric Jean, Maire de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Logement à louer

À Saint-François, Pavillon Frédéric-Auguste-Oliva, lauréat des prix du patrimoine. Logement de 3½ pièces avec vue panoramique, muni d'un monte-personnes et d'une rampe d'accès. Pour personnes de 50 ans et plus, non-fumeurs, sans animal à 485\$ par mois. Admissible au programme HLM, Disponible maintenant. **Tél:** 418-508-9820. • •

Logement à louer

5½ + cave, bureau, garde-robe en cèdre, casier-vestiaire, portique, le tout refait à neuf. Situé à 150 mètre de la voie publique, pleine nature, tranquillité assurée. Idéale pour famille ou pour locataires responsables. Libre 1er juillet. 418-259-2471. - Ô-



Renouvelez votre membership

Une des façons d'appuyer votre journal communautaire est de souscrire à son membership. Les individus deviennent membres en payant une cotisation annuelle de 5\$, 25\$ pour les organismes et 50\$ pour les entreprises. Votre soutien permet au journal d'avoir une vie démocratique. Merci de soutenir votre journal!



Membre organisme Cercle de fermières Club FADOO Société de conservation du patrimoine Club de pétanque Membre individuel Jeannette Cloutier Nicole Fortin Jeannine Forgues Louis-Joseph Buteau Lise Caron Marcel Morin Nicole Labonté Rosaire Couture Lorraine Lamonde Jean-Yves Lamonde Mireille Fournier Serge Allaire Monique Laliberté Marie Laflamme Jacques Boulet Lucielle Kirouac Huguette Bouffard Pierre Cauffopé Chraistiane Bombardier Louis-Marie Garant Jean-Yves Gosselin Jean Dominique Rousseau Cécile Rémillard

Albert Proulx

Raynald Laflamme Sandra Prouly Chantal Chouinard Denis Blais Denis Rémillard Suzanne Mercier France St-Hilaire Simon Morin Gustave Théberge Élisabeth Gaudreau Léo Boucher Bernard Morin Patricia Leblanc Jacques Simard Étiennette Bélanger Michel Raby Denis Laflamme Marguerite Morin Ghislaine Théberge Louisette Gourgues Gilles Buteau Ghislaine Robin Sylvie St-Pierre Denise Gonthier Berthe Guimont Julienne Lamonde Joachim Lacroix Denis Boulet

Denise Roy

Jean Corriveau

Bérangère Noël Wilfrid Marceau Yvonne Asselin Rosario Montminy Lise Blais Ravnald Fiset Philippe Lamonde Bernadette Corriveau Réjean Pellerin Hélène Garant Jean-Guy April Aurèle Gendron Ernest Lachance Rose-Anne Goulet Calixte Laliberté Micheline Théberge Jean-Guy St-Pierre Dominique Lamonde Suzie Godbout Herman Gosselin Jacques Ménard Linda Guimont Normand Lesieur Gaby Picard

Liste à jour le 26 mai 2018



LE ZONA

C'est une infection douloureuse de la peau causée par le virus varicelle-zona. Après avoir provoqué la varicelle, ce virus peut demeurer dans le corps de nombreuses années. S'il redevient actif, il se manifeste par le zona.

Les risques augmentent avec l'âge et chez les personnes ayant un système immunitaire affaibli.

SYMPTÔMES ET TRANSMISSION

Il se reconnaît généralement par une éruption cutanée, durant de 2 à 4 semaines, sur un côté du visage ou du corps. La peau est rougie, présente de petites ampoules rouges remplies de liquide. Souvent, on retrouve ces lésions sur le thorax ou le long des côtes. Le zona provoque aussi de la douleur, accompagnée de sensations de démangeaison ou de brûlure, persistant parfois longtemps après la quérison. Le liquide contenu dans les ampoules rouges contient le virus : il est donc contagieux. Les personnes n'ayant jamais eu la varicelle doivent être très prudentes.

PRÉVENTION

Il existe un vaccin qui diminue le risque d'être atteint du zona, informez-vous auprès de votre professionnel de la santé.

TRAITEMENT

Il est important de consulter un médecin dans les plus brefs délais. Parmi les traitements disponibles, des antiviraux sous prescription, des antidouleurs et des antiprurigineux (soulagent la démangeaison) peuvent diminuer les symptômes.

Consultez votre professionnel de la santé pour en apprendre davantage.

On est là pour vous!



Vincent Lamonde Boulet

542, chemin Saint-François Ouest Saint-Francois-de-la-Rivière-du-Sud 418 259-7728



Choisir Desjardins, c'est plus que choisir une institution financière. C'est choisir de prendre part à un grand Mouvement et de nous donner, ensemble, les moyens de contribuer activement à la vie des gens et des collectivités.

C'est grâce à la confiance de nos membres que la Caisse Desjardins de la Rivière du Sud et Berthier-sur-Mer est un puissant moteur de développement durable. Notre implication et notre générosité, comme tous les traits caractéristiques de notre distinction coopérative, font partie de notre différence.

En 2017, **94 878 \$** ont été engagés dans divers secteurs d'activité.

Dons et commandites : 9 764 \$

Fonds d'aide au développement du milieu : 85 114 \$



AVANTAGES EXCLUSIFS AUX MEMBRES

Être membre du premier groupe financier coopératif au pays, c'est bénéficier de rabais, de remises, d'outils d'épargne, de privilèges et de services d'assistance.

508 Avantages membre Desjardins remis en 2017 pour une valeur totale de 25 981 \$

Découvrez-les tous : desjardins.com/avantages



Retour sur l'assemblée générale annuelle 2018

En avril dernier, les membres présents à l'assemblée générale annuelle ont voté en faveur d'un versement de ristournes totalisant 271 125 \$ et du dépôt de 60 000 \$ dans notre Fonds d'aide au développement du milieu (FADM). Forme de ristourne collective, le FADM nous permet d'appuyer des projets porteurs dans notre communauté. Rappelons que c'est grâce à votre fidélité que Desjardins est en mesure d'enrichir la vie des personnes et des communautés.

Centre de services de Berthier-sur-Mer 418 259-7795 ou 1 866 259-7786

Centre de services de Saint-François 418 259-7786 ou 1 866 259-7786

Centre de services de Saint-Pierre-du-Sud 418 248-1927 ou 1 866 259-7786

